

DYNAMIQUE DE L'EXPANSIONNISME DES NGUYỄN DU VIETNAM ENVERS LE CAMBODGE

QIAN SHENGHUA*

UNIVERSITÉ NORMALE DE LA CHINE DE L'EST (HUADONG SHIFAN DAXUE)

Résumé

Dans la hiérarchie régionale confucéenne de la dynastie Nguyễn de la première moitié du XIX^e siècle, les relations tributaires avec le Cambodge sont considérées comme les plus importantes. Pourtant, l'annexion du Cambodge par Minh Mệnh en 1840 a mis un terme à ces relations. Ce paradoxe est l'objet de cet article. L'examen détaillé de la construction de l'historiographie d'État de la dynastie Nguyễn dévoile l'existence d'une contradiction entre le discours développé par la Cour de Huế concernant ses relations avec le Cambodge (plan théorique) et les faits historiques que les annales impériales rapportent (plan pratique). Ceci ne sera pas sans conséquences. D'une part, l'empereur vietnamien sous-estimera la résistance cambodgienne ; d'autre part, l'éthique confucéenne, pourtant inhérente aux relations tributaires, va progressivement être abandonnée. En outre, le rôle joué par le Siam dans l'évolution des relations tributaires vietnamo-cambodgiennes est incontournable : la concurrence siamoise interdira aux Vietnamiens de rester en retrait, comme a pu le faire la Chine avec ses pays vassaux. Enfin, cet article se penche sur le statut ambigu du Cambodge qui devient, pour le Vietnam, plus qu'un simple pays vassal entre 1813 et son annexion : le malaise qui découle de cet état intermédiaire poussera les Nguyễn à finalement annexer le Cambodge.

Mots-clés

relations tributaires, expansionnisme, la dynastie Nguyễn, annexion du Cambodge

INTRODUCTION

À la veille de l'établissement de la colonisation française, le Vietnam a émergé comme un empire puissant de la péninsule indochinoise.¹ Pays vassal de la Chine avec qui il entretenait des relations tributaires et partageait une idéologie politique, des règles liturgiques et une langue administrative communes, le Vietnam a tenté d'établir sa propre hiérarchie régionale sur les pays voisins de la péninsule. Ainsi, au sein de la péninsule indochinoise, le Vietnam se définit comme un « Empire céleste ». En outre, il affirme, dans ses annales, que les pays péennsulaires *barbares* enviaient la civilisation de l'empire vietnamien au point de s'acquitter « volontaire-

ment » d'un tribut envers lui. Parmi les différents pays vassaux des Nguyễn, le royaume khmer est classé premier dans les deux recueils des lois et institutions des Nguyễn, le *Đại Nam Hội Điển Toát Yếu* (1834) et le *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ* (1852).²

La question des relations entre le Cambodge et le Vietnam a d'ores et déjà été traitée dans les ouvrages d'histoire générale du Cambodge.³ Cet article ne revient donc pas sur l'histoire de ces relations mais propose de se pencher sur le problème de l'expansionnisme des empereurs Nguyễn au Cambodge, dans le cadre des relations tributaires. En effet, l'annexion de ce pays par l'empereur vietnamien Minh Mệnh 明命 en 1840 est fondamentalement contraire à l'éthique politique des relations

* Cette étude a été financée par le « Fundamental Research Funds for the Central Universities » de la Chine (2022ECNU-HLYT009, 2022ECNU-YYJ065). Je tiens à remercier les évaluateurs anonymes pour leurs remarques constructives. Un merci tout particulier à Lou Vargas pour nos échanges et ses suggestions pendant la rédaction de cet article.

¹ Dans cet article, par souci de clarté, nous employons le terme « Vietnam » pour désigner l'Empire vietnamien des Nguyễn. En effet, pendant la période qui nous intéresse, les appellations « Việt Nam 越南 », « Đại Nam 大南 », « Đại Việt 大越 », « Đại Việt Nam quốc 大越南國 » et « An Nam 安南 » coexistaient de manière anarchique, et ce même dans les documents officiels des Nguyễn.

² *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ* 欽定大南會典事例 [Recueil des lois et institutions du Grand [État] du Sud, illustré par les précédents et approuvé par ordre impérial], 1852, EFEO Paris : A.54, vol. 133-134 ; Nguyễn Khoa Minh 阮科明, *Đại Nam Hội Điển Toát Yếu* 大南會典撮要 [Abrégé du Recueil des lois et institutions du Grand [État] du Sud], 1834, EFEO Paris : A.1446, p. 37-39.

³ Voir : Leclère Adhémar, *Histoire du Cambodge, depuis le 1^{er} siècle de notre ère* (1914), Paris : Librairie Paul Geuthner, 1914 ; Étienne Aymonier, *Le Cambodge*, Paris : Ernest Leroux, 1900 ; David Chandler, *A History of Cambodia* (4th edition), Boulder, Colorado : Westview Press, 2007.

tributaires ainsi qu'à la hiérarchie régionale que les Nguyễn avaient définies et qu'ils ambitionnaient d'établir sur la péninsule.⁴ En effet, si d'aventure « l'Empire céleste » s'avisait d'envahir un pays vassal autonome sans raison valable, cela constituerait une infraction aux relations tributaires.⁵

Or la cour de Hué va renoncer aux relations tributaires qu'elle avait, au prix d'un coût très élevé, maintenues avec le Cambodge pour tenter de l'annexer.⁶ Quelles raisons ont pu pousser le Vietnam à une telle extrémité ? On peut supposer que cette décision a été motivée par l'ambition personnelle de Minh Mênh ou la nécessité de trouver des ressources, telles que les éléphants, pour satisfaire aux besoins de la guerre.⁷ Toutefois, ces raisons sont quelque peu simplistes et ne suffisent pas à expliquer l'annexion du Cambodge. Nous allons successivement examiner la manière dont la construction de l'historiographie d'État, la concurrence du Siam et, enfin, la période de « l'état intermédiaire » (1813-1840) ont progressivement mené le Vietnam à l'annexion du Cambodge en 1840.

⁴ Dans le modèle diplomatique chinois dont les Nguyễn ont hérité, les relations entre l'empire et les pays vassaux doivent être calmes et ce en vertu d'un double interdit. D'une part, la culture confucéenne interdit aux pays vassaux de se rebeller contre l'Empire chinois « céleste », considéré dans ce système, comme le « père » ; d'autre part, elle interdit également à la Chine d'intimider ou d'envahir ces pays qu'elle doit traiter comme ses « enfants ». Voir : Robert E. Kelly, "A 'Confucian Long Peace' in pre-Western East Asia ?", *European Journal of International Relations*, vol. 18, No. 3, 2012 : p. 407-430.

⁵ Il s'agit là d'un caractère particulier du confucianisme qui, cherchant à limiter les risques de guerre, se fonde sur l'établissement d'une hiérarchie paternaliste plutôt que sur une relation de concurrence.

⁶ Voir : Sok Khin, *Le Cambodge entre le Siam et le Viêtnam : de 1775 à 1860*, Paris : École française d'Extrême-Orient, 1991, p. 89-94 ; *A History of Cambodia (4th edition)*, p. 150-157 ; Huang Huanzong 黃煥宗, « Yuenan Ruanshi wangchao qinlue Jianpuzhai jiqi yuenanhua zhengce de tuixing yu shibai 越南阮氏侵略柬埔寨及其越南化政策的推行和失敗 » [L'invasion du Cambodge par le Vietnam des Nguyễn : mise en œuvre et échec de leur politique de vietnamisation], *Nanyang wenti yanjiu*, No. 3, 1990 : p. 79-87.

⁷ Concernant cet expansionnisme, Woodside note l'importance de l'éléphant de guerre pour obtenir un avantage militaire régional dans l'Asie du Sud-Est du XIX^e siècle. Le Cambodge, où proliféraient nombre d'éléphants à l'époque, était en mesure de fournir aux Nguyễn cette ressource stratégique majeure, et ce facteur a donc constitué une toile de fond importante pour l'expansion vietnamienne au Cambodge. Voir : Alexander Woodside, *Vietnam and the Chinese model : a comparative study of Vietnamese and Chinese civil government in the first half of the nineteenth century*, Cambridge, Mass., London : Harvard University press, 1988, p. 252. Cependant, cet argument pose problème. En effet, avant l'année 1812, où les relations entre ces deux pays se sont envenimées, les Nguyễn avaient déjà acquis un nombre significatif d'éléphants provenant du Cambodge. Rien n'indique que la série d'expansions ultérieures des Vietnamiens visait à acquérir davantage d'éléphants de guerre, et l'historiographie d'État des Nguyễn ne rapporte pas que Hué ait pu acquérir plus facilement des éléphants du Cambodge par la suite, ou qu'il ait pu empêcher le marché d'éléphants entre le Cambodge et le Siam.

1. LA DOCTRINE FONDAMENTALE DES RELATIONS TRIBUTAIRES CONTREDITE PAR L'HISTORIOGRAPHIE IMPÉRIALE

Sous les règnes de Gia Long 嘉隆 et de Minh Mênh, la Cour de Hué agit sur deux fronts à la fois : d'un côté, elle doit gérer des relations diplomatiques compliquées avec le Cambodge ; de l'autre, elle construit une histoire de ses anciennes relations tributaires avec ce pays afin de se légitimer. Cette histoire a eu un impact sur la doctrine politique des Nguyễn vis-à-vis des Khmers et, dans une moindre mesure, sur la politique extérieure elle-même.

Pour les monarques et ministres des Nguyễn des premières années du XIX^e siècle, le Cambodge est un pays à la fois connu et étranger. Il faut rappeler que le Vietnam n'a été limitrophe du Cambodge qu'à partir du XVII^e siècle. Les dynasties vietnamiennes ont peu d'expérience dans la gestion de leurs relations avec le Cambodge, notamment après la décadence d'Angkor au XIV^e siècle, les relations entre Hanoï et le Cambodge sont presque totalement rompues.⁸ C'est pendant la période de l'ancienne principauté des Nguyễn (1558-1777) que les échanges politiques entre ces deux pays se sont resserrés. Cependant, la guerre civile vietnamienne à la fin du XVIII^e siècle a entraîné la grande perte des archives gouvernementales de l'ancienne principauté. Malgré les efforts de Minh Mênh pour faire chercher et recueillir les livres anciens conservés chez les particuliers, les lettrés chargés de constituer l'historiographie d'État, le *Đại Nam thực lục*, souffraient encore de l'indigence de la documentation.

(1) La place de l'expansionnisme dans l'histoire des relations tributaires

En 1821, le Bureau d'histoire de l'État est établi par ordre impérial, sa mission ne vise pas simplement à enregistrer l'histoire mais bien plutôt à justifier la légitimité dynastique. Dans le cas spécifique de l'histoire des relations avec le Cambodge, elle s'applique à légitimer la suzeraineté présente des Nguyễn sur le Cambodge, en invoquant l'ancienneté des relations tributaires établies avec ce pays. Ainsi, le *Đại Nam thực lục* contient une monographie intitulée *le Cambodge* qui présente une histoire depuis l'établissement des relations tributaires entre ces deux pays en 1012. Dans le passage qui concerne la

⁸ Selon l'historiographie d'État des Lê, le *Đại Việt sử ký toàn thư*, les échanges entre le Vietnam (« Đại Việt 大越 » de l'époque) et le Cambodge ont eu lieu principalement avant le milieu du XIII^e siècle, après quoi le « Chân Lạp 真臘 », nom ancien du Cambodge en chinois classique, n'y apparaît plus. Voir : Sun Xiao 孫曉, éd., *Đại Việt sử ký toàn thư (version ponctuée et révisée)* 大越史記全書 [Mémoires historiques du Grand État-Viêt], Chongqin, Pékin : Xinan shifan daxue chubanshe ; Renmin chubanshe, 2015.

période de l'ancienne principauté des Nguyễn, on trouve les locutions telles que « [le Cambodge] s'acquitte du tribut chaque année », « le sujet tributaire », « instituer le roi khmer » et « le [Cambodge] s'acquitte du tribut comme avant », celles-ci apparaissent plusieurs fois dans ce texte et suggèrent que les relations tributaires entre les Nguyễn et les Khmers existaient et fonctionnaient parfaitement.⁹

Pourtant, d'autres indices laissent penser que la situation était plus complexe. D'abord, certaines informations relatives au fonctionnement normal des relations tributaires telles que l'arrivée d'ambassades khmers au palais impérial Hué, de tributs offerts ou de récompenses accordées, sont complètement absentes de la monographie.¹⁰ Ensuite, une grande partie du texte raconte l'expansion des anciens princes des Nguyễn au Cambodge, ce qui est fondamentalement contraire au fonctionnement des relations tributaires. Alors pourquoi insister autant sur cet expansionnisme ? D'une part, parce que c'est une réalité à cette époque où les princes cambodgiens, ou plutôt les prétendants au trône, ont plusieurs fois offert aux Nguyễn des territoires en échange d'une aide politique et militaire. D'autre part, parce qu'en l'absence d'archives impériales, les rédacteurs de ce texte se sont servis de documents locaux très souvent imprégnés des éléments expansionnistes de la « marche vers le Sud » du Vietnam. À cet égard, on peut citer l'exemple de la légende du général vietnamien Nguyễn Hữu Cảnh 阮有鏡 (1650-1700), progressivement entrée dans l'historiographie d'État par le truchement de ces documents locaux.

Nguyễn Hữu Cảnh est plusieurs fois intervenu dans les affaires khmères sur l'ordre des seigneurs Nguyễn et a joué un rôle important pour renforcer la présence vietnamienne durant la « marche vers le Sud ». Son histoire figure dans l'historiographie d'État, le *Đại Nam thực lục*. Or on en trouve une version très semblable dans la géographie générale du Sud, le *Gia Định thành thông chí* (1820), du grand lettré saïgonais Trịnh Hoài Đức 鄭懷德 (1765-1825). En fait, le Bureau d'histoire de l'État, chargé de compiler des ouvrages historiques pour l'empereur, a intégralement recopié certains passages de cet ouvrage tout en ajoutant ici et là des éléments

imaginaires.¹¹ Ajoutons que c'est Trịnh Hoài Đức qui, pour la première fois à notre connaissance, a fait la synthèse en 1820 (et peut-être même a redécouvert) l'histoire du général Nguyễn Hữu Cảnh. Bien qu'il n'ait pas cité ses sources, on peut supposer que l'auteur se soit appuyé sur les croyances populaires, les inscriptions sur stèles trouvées dans les temples locaux et même sur son imagination personnelle. En effet, il est très probable que le souvenir de Nguyễn Hữu Cảnh ait perduré au Sud à cette époque où plusieurs temples avaient été érigés pour l'honorer en tant que divinité protectrice.¹²

Les documents du Sud, essentiellement marqués par l'expansionnisme vietnamien, dont le cas de Nguyễn Hữu Cảnh est un exemple représentatif, ne fournissent donc pas aux historiens des Nguyễn les informations qui concernent les relations tributaires entre le Vietnam et le Cambodge, telles que les ambassades cambodgiennes à Hué, le tribut etc.

Finalement, dans le *Đại Nam thực lục*, deux cents ans de relations tributaires entre le Vietnam et le Cambodge ont été réduits au thème d'empiétement ; au contraire, l'idée de relations stables, basées sur les versements réguliers du tribut sur lequel est normalement fondé le système tributaire confucéen, ne peut être reflétée dans les historiographies d'État des Nguyễn. D'une part, les éditeurs de l'historiographie d'État, qui étaient à la fois lettrés et mandarins, soulignent sans cesse que le Cambodge s'acquittait périodiquement du tribut, selon la conception confucéenne du terme, mais d'autre part, les faits historiques qu'ils rapportent, montrent que ces relations ne correspondent pas à celles prônées par la vision chinoise du système tributaire (stabilité de la frontière, respect de l'autonomie interne du pays vassal et penchant pour sa soumission nominale, etc.).

Ainsi, dans la pratique, Minh Mệnh ne s'encombrait pas des doctrines confucéennes qu'il professait, ce qui lui a permis de mener au Cambodge une politique agressive.

⁹ Quốc sử quán 國史館 [Bureau d'histoire de l'État], éd., *Đại Nam thực lục* 大南寔錄 [Chroniques véridiques du Grand [État] du Sud] (ci-après ĐNTL), Tokyo : Institut des langues et civilisations de l'Université Keiō, 1961, part. « Chính biên liệt chuyển sơ tập », vol. 31, p. 1-2.

¹⁰ Un passage daté de 1713 dans le *Đại Nam thực lục* nous dit rétrospectivement que les ambassadeurs khmers se sont jadis présentés au *Ngọc khuyết* 玉闕 (« palais de Jade », manière littéraire de désigner le « palais royal ») et se sont déclarés vassaux. Néanmoins, cette formulation est beaucoup trop vague. Voir : *Ibid.*, part. « Tiên biên », vol. 8, p. 15.

¹¹ Voir : Trịnh Hoài Đức 鄭懷德, *Gia Định Thành Thông Chí* 嘉定城通志 [Géographie générale de la ville Gia Định], Tokyo : Institut des langues et civilisations de l'Université Keiō, 2019, vol. 6, p. 34 ; ĐNTL, part. « Tiên biên », vol. 7, p. 16-17.

¹² Les temples qui sont dédiés à Nguyễn Hữu Cảnh sont conservés jusqu'à maintenant et les rituels qui s'y déroulent sont devenus une cérémonie à part entière de la ville. Par exemple, chaque année au mois de juin, des cérémonies pour commémorer Nguyễn Hữu Cảnh ont lieu dans la Maison (*dinh*) Nguyễn Hữu Cảnh (province de l'An Giang) et le Temple (*dền thờ*) Nguyễn Hữu Cảnh (province du Đồng Nai). De plus, il existait à l'époque des Nguyễn une rivière (Lễ công giang 禮公江) et un îlot (Lễ công châu 禮公洲) qui portaient le titre de Nguyễn Hữu Cảnh. Voir : *Gia Định Thành Thông Chí*, vol. 2, p. 51.

(2) Argument supplémentaire en faveur de la légitimité de la dynastie Nguyễn

Dans l'historiographie impériale, le Vietnam semble considérer le Cambodge non seulement comme un pays vassal mais aussi, et surtout peut-être, comme un objet de légitimation car, au XIX^e siècle, la légitimité de la dynastie Nguyễn n'est pas une évidence. D'abord, à l'intérieur de ses propres frontières, la nouvelle dynastie n'est *a priori* pas légitime. En effet, les ancêtres des Nguyễn ont servi les empereurs Lê pendant plus de deux siècles. Lorsque l'un de leurs descendants, Nguyễn Ánh 阮映, unifie le Vietnam en 1802 et devient l'Empereur Gia Long, sa légitimité au trône est donc plus que contestable : après avoir écrasé la révolte des Tây Sơn 西山, les Nguyễn auraient dû rendre le pouvoir aux descendants de la famille impériale des Lê.¹³ Ensuite, vis à vis de l'extérieur, les Nguyễn ont dû obtenir la reconnaissance de l'empereur Qing, la puissance souveraine du Vietnam.

Comme l'ancienne principauté des Nguyễn a annexé avec succès un vaste territoire cambodgien au delta du Mékong, Hué a un autre argument pour se prouver que l'Empire vietnamien des Nguyễn diffère de celui des Lê et qu'il n'est pas *rebelle*.

Prenons un exemple connu. Au début de l'établissement de la dynastie des Nguyễn, Gia Long a envoyé une ambassade en Chine pour établir les relations tributaires. À cette occasion, il a notamment exposé son intention de remplacer le nom officiel du pays « An Nam 安南 » par « Nam Việt 南越 », afin de souligner la nouveauté de sa dynastie et de couper son lien délicat avec les empereurs Lê déchu. L'un de ses principaux arguments porte justement sur l'annexion du Cambodge méridional.

*Mes ancêtres ont exploité la terre méridionale tropicale, étendant progressivement leur territoire. Nous avons entièrement pris possession des pays tels que le Việt Thường 越裳 [ancien nom du pays des Việt] et le Chân Lạp 真臘 [le Cambodge]. Le Nam Việt s'est ainsi formé et le trône se transmet depuis deux cents ans.*¹⁴

Ainsi, l'annexion du Cambodge méridional durant la période de l'ancienne principauté n'est plus un problème en ce qui concerne les relations bilatérales, mais dépasse largement le strict cadre des relations tributaires. Dans un tel contexte, les Nguyễn doivent revoir leur discours sur les relations tributaires avec le Cambodge.

¹³ Au sujet du dilemme concernant la légitimité des Nguyễn, voir : Philippe Langlet, *L'ancienne historiographie d'État au Vietnam, Tome I, Raisons d'être, conditions d'élaboration et caractères au siècle des Nguyễn*, Paris : École française d'Extrême-Orient, 1990.

¹⁴ *DNLT*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 23, p. 1.

(3) Imagination d'une vietnamisation dans les enclaves et confusion de Minh Mễnh

Certains ouvrages, rédigés par les mandarins ou par la Cour des Nguyễn elle-même et contenant des passages sur la géographie du Sud de l'Empire, affirment souvent et non sans fierté, que les six provinces du Sud appartenaient à l'origine au royaume du Cambodge, et que ce sont les Vietnamiens qui ont progressivement régi et exploité ces territoires sous l'administration des anciens seigneurs Nguyễn. Cette politique aurait mené au rattachement de cette région à l'Empire.¹⁵ Les études sur la principauté des Nguyễn montrent aussi que c'est leur attitude très ouverte vis-à-vis de l'immigration qui a permis aux seigneurs Nguyễn de prendre progressivement pied au Centre et au Sud du Vietnam actuel.¹⁶ Dans cette partie, on s'intéresse à la manière dont le discours tenu par les lettrés après 1802 au sujet de cet épisode a influencé plus tard la politique mise en œuvre par Minh Mễnh sur le territoire khmer.

Commençons par examiner brièvement l'établissement d'enclaves vietnamiennes dans le Sud du Cambodge, en accordant une attention particulière à l'interprétation qu'en ont fait les lettrés Nguyễn au début du XIX^e siècle. En 1623, le roi khmer Chey Chettha a accepté de concéder aux Vietnamiens la douane de la région saïgonnaise. Cette enclave est progressivement devenue un lieu d'échange commercial, puis la première colonie des Nguyễn dans cette région. L'importance du nombre de migrants vietnamiens a donné aux Nguyễn un certain pouvoir, notamment dans les luttes au sein de la famille royale khmère.¹⁷ Une autre enclave coloniale des Nguyễn est établie en 1679 à l'actuel Biên Hòa. Cette année-là, le général Yang Yandi 楊彥迪 des Ming, qui refuse de se soumettre aux nouveaux maîtres de la Chine (les Qing), a demandé aux Nguyễn l'asile politique.¹⁸ Les Nguyễn doivent donc trouver un lieu propice à l'accueil de Yang Yandi et de ses trois mille soldats, arrivés on ne peut plus subitement dans les eaux de Đà Nẵng (Tourane) sur cinquante navires de guerre.

¹⁵ Par exemple *Đại Nam nhất thống chí* 大南一統志, *Đại Nam Quốc Cương Giới Vị Biên* 大南國疆界彙編, *Đại Việt địa dư toàn biên* 大越地輿全編, etc.

¹⁶ Voir : Li Tana, *Nguyen Cochinchina: Southern Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Ithaca, N.Y : Southeast Asia Program Publications, Cornell University, 1998, p. 27.

¹⁷ Mak Phoeun et Po Dharma, « La deuxième intervention militaire vietnamienne au Cambodge (1673-1679) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 77, No. 1, 1988 : p. 229-262.

¹⁸ Au sujet de la vie de Yang Yandi avant son arrivée au Vietnam, voir : Antony Robert, « Yang Yandi : 1644-1684 nian zhongyue haiyu bianjie de haidao, fanpanzhe he yingxiong 楊彥迪：1644-1684年中越海域邊界的海盜、反叛者及英雄 » [Yang Yandi : pirates, rebelles et héros des eaux sino-vietnamiennes de 1644-1684], *Haijiaoshi yanjiu*, No. 9, 2016 : p. 261-280.

Fort du soutien de la Cour des Nguyễn, Yang Yandi et ses troupes se sont finalement installés sur le territoire correspondant au Biên Hòa et au Định Tường actuels, deux terres khmères que les Nguyễn considéraient comme vastes et fertiles mais qu'ils « n'avaient pas encore eu le temps d'administrer correctement ». ¹⁹ Le *Gia Định thành thông chí* de Trịnh Hoài Đức, achevé en 1820, a été rédigé plus de cent ans après l'époque de Yang Yandi, mais il constitue déjà le document vietnamien le plus ancien sur cette période de l'histoire auquel les empereurs des Nguyễn (notamment Minh Mệnh) aient accès. Selon cet ouvrage, les Chinois exilés ont rapidement fait leur cette région khmère.

*Ils [Yang Yandi et ses subalternes] ont défriché les terres vierges et établi marchés et commerces. Ils font désormais circuler des marchandises. Des navires marchands chinois, occidentaux, japonais et javanais se sont rassemblés ici. La civilisation chinoise a progressivement teinté [ce territoire] et elle prospère à Đông Phố.*²⁰

Cette citation tardive renvoie en fait à une interprétation typique des lettrés vietnamiens concernant l'annexion au Sud de l'Empire. De toute évidence, les Nguyễn n'ont pas envoyé Yang Yandi dans la région saïgonnaise dans le but de « civiliser » ses habitants. D'ailleurs, les documents japonais montrent que Yang Yandi s'y était installé avec un objectif propre : sauvegarder le commerce entre le gouvernement des Ming en exil à Taïwan et les pays péninsulaires.²¹ Ainsi, si ce territoire est finalement devenu l'un des centres économiques et culturels majeurs du Vietnam, cela s'est fait indépendamment du projet initial des seigneurs Nguyễn.

En outre, Trịnh Hoài Đức décrit également la région de Gia Định comme un pays de cocagne accueillant des migrants et commerçants internationaux, venus par exemple de Chine, d'Europe, du Cambodge ou de Java. Selon lui, ces migrants pouvaient y commercer tout en

vivant suivant les coutumes de leur pays d'origine.²² Les Nguyễn ne cherchaient donc pas spécialement à les assimiler. D'ailleurs, Trịnh Hoài Đức reconnaît lui-même que la langue locale de la région saïgonnaise était une sorte de *créole*.²³ Ainsi, l'intégration culturelle ne se réalise jamais à sens unique. La région du Bas-Mékong au XVIII^e siècle a été décrite comme « sans frontières, sans centre, polyglotte, multiethnique et multiculturelle ». ²⁴ Les études de Li Tana confirment cette idée, signalant que les Vietnamiens ont d'abord été assimilés par le peuple local et que la vietnamisation de la population locale n'a vraiment eu lieu que beaucoup plus tard.²⁵

Les Nguyễn n'en ont pas moins modifié la structure sociale et la composition démographique d'origine en favorisant l'immigration dans cette région. Ce qui est intéressant, c'est que Trịnh Hoài Đức analyse ce changement au prisme de la doctrine confucéenne, considérant qu'il est le signe que la civilisation *chinoise* se propage dans cette région. Or, après sa sortie en 1820, le *Gia Định thành thông chí* devient un ouvrage de référence et les mandarins du Bureau d'histoire de l'État, chargés de rédiger l'historiographie d'État, en recopiaient très souvent des paragraphes entiers. En outre, d'autres lettrés, extérieurs à cet organisme, l'ont abondamment cité dans leurs écrits sur l'histoire du Sud de l'Empire. Par conséquent, ce récit sur le succès largement exagéré de la vietnamisation dans le delta du Mékong aux XVII^e et XVIII^e siècles s'est répandu bien au-delà du point de vue personnel de son auteur.

La vision de Trịnh Hoài Đức semble avoir largement influencé celle de Minh Mệnh, au moins à deux égards. D'abord, le motif d'intervention invoqué par les Nguyễn a été la nécessité d'amener la civilisation *chinoise* au territoire cambodgien. Ainsi, dans les années 1830, la politique d'assimilation qu'ils ont mise en œuvre a forcé brutalement les femmes khmères à changer leur mode de vie.²⁶ Ensuite, Minh Mệnh a eu tendance à surestimer le succès de l'assimilation culturelle des Cambodgiens au cours des deux derniers siècles. Ceci explique peut-être en partie pourquoi, plus tard, Minh Mệnh sous-estimera la résistance du peuple khmer à laquelle sa politique radicale va se heurter.

¹⁹ Les chercheurs cambodgiens d'aujourd'hui expriment souvent leur malaise face à l'annexion de ce territoire Cambodgien par les Nguyễn, d'autant plus que certains historiens, non seulement Vietnamiens, mais aussi occidentaux, acceptent aveuglément l'idée transmise par les sources impériales des Nguyễn selon laquelle le delta était une terre quasiment vierge avant l'arrivée des Vietnamiens.

²⁰ *Gia Định Thành Thông Chí*, vol. 3, p. 5. L'auteur emploie ici le terme « Chinois des Tang » (Đường nhân 唐人) pour désigner les Chinois d'outre-mer (qui ont quitté la Chine avant la conquête des Mandchous), et, ainsi, les différencier des Chinois expatriés à l'époque des Qing (Thanh nhân 清人).

²¹ Chen Bo 陳波, « shiji moqi mingzheng canbu zhi nanhai yizhi, yi 'tangchuan fengshuoshu' de jizai wei zhongxin 世紀末期明鄭殘部之南海移植——以‘唐船風說書’的記載為中心 » [La colonisation dans la Mer méridionale par l'armée en déroute des Zheng de la dynastie Ming, une étude basée sur les récits dans les « Tōsen Fusetsu-gaki »], *Yuanshi ji minzu yu bianjiang yanjiu jikan*, No. 28, 2014 : p. 112-119.

²² *Gia Định Thành Thông Chí*, vol. 4, p. 3.

²³ *Ibid.*, vol. 4, p. 9.

²⁴ Vũ Đức Liêm, « Vietnam at the Khmer frontier: boundary politics, 1802-1847 », *Crosscurrents : East Asian History and Culture Review*, No. 20, 2016 : p. 75-101.

²⁵ *Nguyen Cochinchina : Southern Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, p. 99.

²⁶ Voir : Byung Wook Choi, *Southern Vietnam under the Reign of Minh Mạng (1820-1841): Central Policies and Local Response*, Ithaca, New York : Southeast Asia Program Publication, Cornell University, 2004, p. 129-160.

Ainsi, en 1821, quand Minh Mệnh tente de développer Châu Đốc, une terre khmère récemment passée sous l'autorité des Nguyễn, il demande à Nguyễn Văn Thoại 阮文瑞, cantonné dans la région, d'attirer marchands et peuple vietnamien pour augmenter la population enregistrée.²⁷ L'empereur tâche donc de poursuivre la politique du siècle précédent pour gouverner cette terre qui n'a pas encore été entièrement *vietnamisée*. Quel en est l'effet ? Neuf ans après, Minh Mệnh a été étonné par un rapport qui lui disait que les villages nouvellement créés à Châu Đốc comptaient seulement 800 hommes enregistrés et qu'une grande partie de la terre était restée en friche. L'empereur décide donc de prolonger sa politique d'exonération fiscale de trois ans afin d'attirer les paysans sans terre dans cette région. Cependant, un an plus tard, le gouverneur général du Gia Định déclare qu'il ne lui semble pas possible d'achever cette tâche en seulement trois ans.²⁸

La confusion de Minh Mệnh provient justement du contraste entre la réalité et les expériences historiques relatées dans la littérature de son époque et largement « dénaturées » par la vision des auteurs. Il est permis de penser qu'en annexant le Cambodge après la mort d'Ang Chan II sous prétexte qu'il n'avait pas d'héritier, l'empereur a sous-estimé les difficultés de mise en œuvre d'une politique aussi radicale.

La manière dont les Nguyễn interprètent l'histoire de leur relation avec le Cambodge contredit le principe du système tributaire, annulant notamment les contraintes normalement imposées au pays suzerain. Ainsi, bien que, dans les documents, la Cour des Nguyễn ait classé le Cambodge comme son pays vassal le plus important, nous avons vu que le discours politique et la politique réellement menée par le Vietnam s'encombraient fort peu de la doctrine confucéenne du système tributaire.

2. DES RELATIONS TRIBUTAIRES EN CONCURRENCE

L'histoire du Cambodge depuis l'abandon d'Angkor au XV^e siècle a été largement « façonnée et colorée » à plusieurs reprises par la confrontation entre le Vietnam et le Siam.²⁹ En effet, à partir du XVIII^e siècle, le royaume khmer a prêté allégeance tantôt au Siam, tantôt au Vietnam et, finalement aux deux en même temps. Cette double allégeance est devenue une source d'inquiétude majeure pour les Nguyễn qui craignaient que le

Cambodge ne tombe complètement aux mains du Siam avec lequel il était culturellement proche. Cette situation est nouvelle pour les Vietnamiens qui, dans leurs relations tributaires avec la Chine, prenaient l'initiative de jurer leur vassalité à l'Empire chinois seul pour préserver *de facto* l'indépendance intérieure de leur pays. Visiblement, la concurrence du Siam empêche les Vietnamiens de mettre en œuvre la vision « traditionnelle », fondée sur leur expérience avec la Chine, qu'ils ont des relations tributaires.

(1) Espionner pour mieux régner : informateurs des Nguyễn au Cambodge et au Siam

La concurrence avec le Siam pour l'autorité sur le territoire khmer a poussé les Nguyễn à prêter une grande attention aux affaires internes du Cambodge. Cet intérêt excessif se reflétait surtout dans la collecte de renseignements et l'espionnage très actif qu'y ont menés les Nguyễn.

En pratique, le premier clandestin des Nguyễn important implanté au royaume cambodgien serait la princesse Nguyễn Thị Ngọc Vạn 阮氏玉萬 qui a pu profiter de son mariage avec le roi khmer Chey Chettha II pour récolter des informations. Les *Chroniques royales du Cambodge* montrent qu'en 1658, Ngọc Vạn avait délégué des émissaires à Hué, dont la mission était de demander que les Nguyễn envoient des troupes pour s'immiscer dans les affaires khmères alors que le Cambodge connaissait de graves désordres.³⁰ Le comportement de Ngọc Vạn correspond bel et bien à une opération d'espionnage, sous une couverture assez particulière qui est celle de la reine douairière de la Cour khmère. Après avoir reçu ces informations venues tout droit du cœur de la Cour du Cambodge, les Nguyễn ont agi efficacement et leurs gains politiques ont été considérables.

En 1713, le seigneur Nguyễn Phúc Chu a fait avorter un projet de rébellion que le roi cambodgien Chey Chettha IV fomentait contre lui. Le *Đại Nam thực lục* vante le fait que Nguyễn Phúc Chu ait réalisé cette action à l'aide d'un simple décret :

Nặc Thu 匿秋 [Chey Chettha IV] du Cambodge a cherché à se révolter [contre nous]. Notre espion a perçu cette situation et l'a signalée à Sa Majesté. S.M. a donc décidé d'expédier un décret [à Chey Chettha IV].³¹

Nous ne savons rien de ces informateurs et nous ignorons aussi s'il y a réellement un lien de causalité entre le renoncement à la révolte de Chey Chettha IV et l'envoi

²⁷ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 8, p. 8-9.

²⁸ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 68, p. 29 ; vol. 77, p. 1-2.

²⁹ David Chandler, "Cambodia before the French: politics in a tributary kingdom, 1794-1848", doctoral thesis, University of Michigan, 1973, p. 60.

³⁰ Phoeun Mak, *Chroniques royales du Cambodge, Tome 3, de 1594 à 1677*, Paris : École française d'Extrême-Orient, 1981, p. 355.

³¹ *DNTL*, part. « Tiền biên », vol. 8, p. 15.

du décret des Nguyễn.³² Néanmoins, cette citation montre que la décision de Nguyễn Phúc Chu est prise en vertu de renseignements issus de l'espionnage. Le réseau d'informateurs des Nguyễn au Cambodge semble donc très bien organisé.

Interprètes ou espions ?

Les interprètes ne sont pas nécessairement des espions, mais ils peuvent être formés à l'espionnage. Dès l'établissement de la dynastie, Gia Long a accordé une grande importance au perfectionnement de l'organe impérial chargé de recueillir des informations sur l'étranger et notamment sur le Cambodge. Dans le *Đại Nam thực lục*, il est spécialement dit que l'empereur a trouvé des interprètes bilingues doués dans les premières années de son règne et qu'il a décidé de constituer un bureau d'interprètes en langue khmère.³³ Cela est étonnant car, en général, les annales impériales ne notent pas la nomination et la révocation des mandarins de niveau intermédiaire et inférieur. Ainsi, l'existence de ces passages montre que Gia Long attache à la fonction d'interprète vietnamien-cambodgien une grande importance, en dépit de leur grade inférieur dans la hiérarchie bureaucratique des Nguyễn.

En 1807, peu de temps après que l'ambassade vietnamienne s'est rendue à Lovek (l'une des villes où réside le roi khmer) avec pour mission d'accorder l'investiture au roi Ang Chan II qui est sous étroite surveillance siamoise, la Cour des Nguyễn a recruté des migrants vietnamiens locaux parlant cambodgien pour en faire deux escouades *Cường bộ* 強步 et *An bộ* 安步 nouvellement établies. Selon les annales vietnamiennes, ces escouades ont pour tâche la « traduction de langues étrangères (en vietnamien) » (*phiên ngữ* 番語).³⁴ Néanmoins, ces interprètes vivant à Lovek, au Cambodge, et leur grade étant paramilitaire, on peut supposer que les services qu'ils rendaient allaient au-delà de la simple traduction et constituaient en réalité une forme d'espionnage.

Une autre disposition, tout aussi douteuse que l'exemple précédent, a été prise par la Cour des Nguyễn quelques années après. Le contexte est le suivant : au milieu de l'année 1813, les Nguyễn ont mandaté une escorte militaire importante pour raccompagner le prince cambodgien Ang Chan II, en exil au Vietnam depuis l'intervention siamoise de 1812. Gia Long décide alors

³² Le règne de Chey Chettha IV (1656-1725) est très morcelé. Il est déposé à quatre reprises : de 1675 à 1695, de 1696 à 1700, de 1701 à 1702 et enfin de 1705 à 1706. Ces règnes intermittents sont largement liés aux interventions étrangères siamoises et vietnamiennes. De plus, Chey Chettha IV se montre versatile vis-à-vis des Nguyễn, et il est considéré par les historiens comme pro-Siam.

³³ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 19, p. 15.

³⁴ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 33, p. 5.

d'accorder à Phan Hữu Trí 潘有智 le titre de « capitaine » (*Cai Đội* 該隊) dont la charge est « de servir d'interprète proche du roi *barbare* ». ³⁵ L'intention de Gia Long semble claire : « l'interprète » n'est qu'une couverture, la vraie mission de Phan Huru Trí est de surveiller et d'espionner la Cour khmère en suivant tout le temps le roi Ang Chan II.

Guerre d'espionnage avec le Siam

La mainmise du Siam sur le Cambodge étant plus forte que celle des Nguyễn, ces derniers ont cherché à prévoir la réaction potentielle de la Cour siamoise face à la politique vietnamienne menée en territoire khmer. Aussi les Nguyễn ont-ils également envoyé des espions au Siam. Durant ce processus, le Hà Tiên a joué un rôle très important. Il est possible de dire que la famille des Mạc a largement pris part à l'espionnage pour le compte des Nguyễn.

Après que les Mạc de Hà Tiên ont reconnu la suzeraineté des Nguyễn au début du XVIII^e siècle, ils ont gardé leur autonomie et sont devenus de précieux alliés pour le Vietnam. Les documents des Nguyễn nous apprennent que, dès les années 1760, les espions envoyés par le Hà Tiên leur ont rapporté d'importantes informations sur les mouvements militaires siamois. Nguyễn Phúc Thuần 阮福淳 (r. 1754-1777) a donc mobilisé à l'avance une partie de l'armée au Hà Tiên en vue de se déployer pour la défense.³⁶ Ces activités d'espionnage et de contre-espionnage sont très animées. En effet, selon un manuscrit écrit par un subalterne de la famille Mạc, un clandestin siamois infiltré chez les Mạc depuis longtemps a déjoué l'une des missions d'espionnage qu'ils avaient organisées contre le Siam.³⁷

Il faut signaler que la position supérieure qu'occupait le Hà Tiên dans le domaine du renseignement est inséparable des avantages géographiques dont il dispose. Située dans le centre commercial qu'est alors le golf du Siam, la population du Hà Tiên est caractérisée par une forte mobilité induite par le commerce maritime. Ceci offre la possibilité de recueillir toutes sortes d'informations. Les Nguyễn le savaient et s'en sont servis. En 1810, lorsqu'Ang Chan II fait exécuter deux ministres pro-siamois,

³⁵ « Châu bản triều Nguyễn 阮朝硃本 [Les archives d'État annotées à l'encre vermillon par les souverains de la dynastie Nguyễn] », Le Centre des archives nationales No. 1 du Vietnam : Fond châu bản, le 23 septembre 1817 (13/8/GL16), règne de Gia Long, tome 3, feuille 172, édit impérial. Les effectifs d'un *Cai Đội* se portent à 50 personnes. Voir : Đỗ Văn Ninh, *Từ điển chức quan Việt Nam* [Dictionnaire historique des charges et fonctions du Vietnam], Hanoi : Nhà xuất bản Thanh Niên, 2002, p. 110.

³⁶ *DNTL*, part. « Tiền biên », vol. 11, p. 5.

³⁷ Vũ Thế Dinh 武世營, *Hà Tiên Trần Diệp Trấn Mạc Thị Gia Phả* 河仙鎮葉鎮鄭氏家譜 [Généalogie du lignage des Mạc, gouverneurs du Hà Tiên], Hanoi : Nhà xuất bản thế giới, 2006, p. 111-112.

Gia Long pressent que les Chakri du Siam vont en profiter pour intervenir dans les affaires cambodgiennes. Aussi, il a immédiatement ordonné à Hà Tiên de recueillir davantage de renseignements sur le Siam.

*Sa Majesté [Gia Long] dit que Hà Tiên se trouve aux confins orientaux de l'Empire et que toutes les informations de la frontière le concernent. S. M. a donc ordonné au Hà Tiên [d'envoyer des agents] pour recueillir des informations sur les Siamois auprès de tous les navires marchands étrangers qui abordent au port pour faire du commerce.*³⁸

De plus, quand Ang Chan II a fui au Vietnam en 1812, la situation dans la région est devenue très tendue et les relations entre Hué et Bangkok ont été au bord de la rupture. Outre les efforts diplomatiques des Nguyễn,³⁹ Gia Long a continué de renforcer les activités relatives à l'espionnage. Hà Tiên a demandé d'envoyer des agents au Siam. Toutes les informations que ces espions collectent sont rassemblées par le gouverneur général du Gia Định qui fait un rapport à Hué tous les cinq jours.⁴⁰

Certes, le roi khmer, installé au Vietnam, est bien entendu une aubaine pour les Nguyễn, car cela leur permet de contenir le Siam. Cependant, il constitue également un atout dont ils souhaitent user de manière plus offensive. Aussi, les Nguyễn n'ont cessé d'évaluer la situation intérieure khmère pour chercher le moment propice de renvoyer Ang Chan II. Dans cette période, un frère cadet d'Ang Chan II, qui est aussi un prétendant au trône khmer, s'est mis sous la protection des Chakri, ce qui a rendu les Nguyễn très méfiants et explique que Gia Long ait spécialement convoqué Mạc Công Du 鄭公楡 de Hà Tiên à Hué. En plus de l'interroger en personne sur les circonstances aux confins, l'empereur a de nouveau souligné l'importance d'envoyer des clandestins au Siam pour éclaircir l'attitude des Chakri à l'égard du frère cadet d'Ang Chan II.⁴¹

Entre le renforcement de la mainmise des Nguyễn sur le Cambodge et celui de la collecte de renseignements, il n'est pas aisé de déterminer où est la « cause » et où est « l'effet ». La relation entre ces deux éléments semble avoir été semblable à celle d'un cercle vertueux. D'une

part, afin de consolider leur politique étrangère envers le Cambodge, les Nguyễn ont mobilisé avec succès les ressources dont ils disposaient pour infiltrer la capitale khmère et le Siam ; d'autre part, les renseignements rapportés par ces clandestins ont permis aux Nguyễn de saisir avec précision les faiblesses du Cambodge et d'en tirer de plus grands avantages. C'est bien sous cet effet cumulatif que les Nguyễn ont pris plus d'assurance. Celle-ci se perçoit d'ailleurs fort bien lorsque Gia Long va jusqu'à placer un interprète vietnamien à côté d'Ang Chan II. Ces procédés ont fait naître entre le Vietnam et le Cambodge de fortes tensions qui ont eu des répercussions sur le long terme.

(2) Les relations tributaires sous la forme de spectacle

Le soulèvement des Tây Sơn entraîne la chute de la principauté Nguyễn et reverse donc son autorité sur le Cambodge. Lors de son exil à la Cour siamoise, Nguyễn Ánh a été reçu par Rama I^{er} de même que le roi khmer Ang Eng qui avait été consigné dans le palais royal siamois.⁴² Par-là, Rama I^{er} veut signifier à Nguyễn Ánh que le Cambodge est désormais sous le protectorat exclusif du Siam, ce que l'Empereur vietnamien en fuite est forcé de reconnaître. Même les annales impériales des Nguyễn évoquent le fait qu'en 1799, lorsque Nguyễn Ánh a sollicité l'aide des troupes du Vientiane et du Cambodge pour le soutenir dans sa lutte contre les Tây Sơn, il n'a pas adressé sa requête aux deux pays concernés, mais a traité avec Rama I^{er}. À cette demande, Rama I^{er} a répondu qu'il pouvait mander les Cambodgiens d'assister Nguyễn Ánh dans l'attaque de la ville Quy Nhơn.⁴³

Après l'accession au trône de Nguyễn Ánh, le lien personnel inhabituel entre lui et Rama I^{er} était à un moment donné une désescalade de la concurrence entre ces deux pays au sujet du Cambodge. D'après le *Đại Nam thực lục*, alors que Nguyễn Ánh avait pratiquement achevé l'unification du Vietnam en 1802, le Siam, le Cambodge et le Vientiane ont presque simultanément envoyé des ambassades à Hué pour l'en féliciter.⁴⁴ Le Cambodge et le Vientiane auraient agi avec l'approbation du Siam. Néanmoins, l'accession au trône khmer d'Ang Chan II en 1806 a rompu ce fragile équilibre entre les Nguyễn et les Chakri. L'année suivante, le roi cambodgien a envoyé une ambassade à Hué afin de demander l'investiture des Nguyễn. Il s'agit bien sûr d'un choix stratégique, visant à solliciter indirectement la protection

³⁸ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 41, p. 25. Hà Tiên se trouve au Sud-Ouest de l'Empire et non aux confins orientaux. Il s'agit probablement ici d'une erreur typographique.

³⁹ Qian Shenghua 錢盛華, « Chaogong tixi zai zhongnan bandao de bianyi yu shijian, yi Yuenan Ruanshi zhengquan yu Xianluo Mangu wangchao tongmeng wei zhongxin (1784-1833) 朝貢體系在中南半島的變異與實踐——以越南阮氏政權與暹羅曼谷王朝同盟為中心 (1784-1833) » [Variation et pratique du système tributaire dans la péninsule indochinoise : l'alliance entre les Nguyễn et la dynastie Chakri, 1784-1833], *Shilin*, No. 5, 2020 : p. 192-203.

⁴⁰ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 44, p. 11.

⁴¹ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 45, p. 13.

⁴² Chaophraya Thiphakorawong, éd., *The Dynastic Chronicles Bangkok Era, The First Reign*, trad. par Thadeus et Chadin Flood, Tokyo : The Centre for East Asian Cultural Studies, 1978, vol. 1, p. 35-36.

⁴³ *Ibid.*, vol. 1, 227.

⁴⁴ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 18, p. 17.

du Vietnam et ainsi tenter de contenir le Siam. Selon le *Đại Nam thực lục*, les Nguyễn comprennent immédiatement cette intention des Khmers.⁴⁵ L'empereur a accepté de les recevoir, car c'est après tout la première fois qu'il y a un changement de trône au Cambodge depuis l'établissement de la dynastie Nguyễn. Les Nguyễn y voient l'occasion de mettre en valeur la puissance de leur dynastie. C'est donc là une opportunité extraordinaire pour les Vietnamiens.

Hué a spécialement moulé un sceau doré gravé de la légende suivante : « sceau du roi khmer » (*Cao Miên quốc vương ấn* 高綿國王印). Ce don est symbolique, car le Cambodge n'utilisera ce sceau que pour les correspondances diplomatiques adressées au Vietnam. À en juger par le ton employé dans les archives vietnamiennes, c'est la première fois que les Nguyễn octroient au Cambodge un tel sceau ; ils ne l'avaient donc semble-t-il jamais fait à l'époque de l'ancienne principauté des Nguyễn, en dépit de l'existence des relations tributaires. De fait, l'octroi d'un sceau royal à un pays vassal est une pratique typique de l'Empire chinois depuis des siècles. Rappelons que les Nguyễn se sont développés indépendamment au Sud du Vietnam pendant plus de deux cents ans sans établir des relations tributaires avec la Chine jusqu'en 1804. De ce fait, ils ont manifesté peu d'intérêt pour les rituels purement symboliques de l'Empire chinois et se sont montrés plus enclins au pragmatisme. En outre, ils n'avaient peut-être pas les connaissances de certaines pratiques propres au système tributaire de l'Empire chinois. Cette hypothèse semble d'autant plus plausible lorsque nous savons qu'en 1802, Nguyễn Ánh s'est servi des ministres Tây Sơn, qu'il avait fait amnistier, comme conseillers à la Cour alors que celle-ci était sur le point d'établir des relations diplomatiques avec les Qing. Nguyễn Ánh a souligné que ces ministres connaissaient en effet très bien les protocoles diplomatiques chinois et s'étaient, pour certains, déjà rendus à Pékin en tant qu'ambassadeurs.⁴⁶ Ainsi, il est permis de penser que, devant la demande d'institution d'Ang Chan II, Gia Long a essayé de mettre en pratique certaines coutumes nouvellement apprises au Nord telles que l'octroi d'un sceau royal afin de rendre cette relation plus conforme à l'orthodoxie chinoise.

En plus de ce sceau royal, on peut remarquer, parmi les activités diplomatiques les plus remarquables entre ces deux pays, l'envoi d'une ambassade de Hué au Cambodge en 1807 pour l'investiture d'Ang Chan II. Il faut signaler que le Cambodge est le seul pays vassal qui reçut des émissaires des Nguyễn à la capitale pour l'investiture du nouveau monarque. Dans la plupart des cas, les Nguyễn se contentent en effet d'adresser au souverain

un simple décret par l'intermédiaire des ambassadeurs étrangers venus à Hué. Dans le protocole d'investiture décrit dans les archives vietnamiennes, les objets liturgiques, la décoration et les gestes sont propres au Vietnam et foncièrement différents de ce qui est pratiqué au Cambodge.⁴⁷ Toutefois, il est possible que la cérémonie ne se soit pas déroulée exactement comme le disent les archives. Il pourrait y avoir eu des compromis et des pratiques éclectiques.

Penchons-nous sur le public auquel ce type de spectacle était destiné. En effet, c'est lui qui pousse les Nguyễn à organiser d'onéreuses cérémonies. Certes, ces rites visent d'abord à affirmer l'autorité du Vietnam devant le monarque et les ministres khmers, mais n'oublions pas que dans le contexte de l'époque, la Cour cambodgienne admet aussi un certain nombre de mandarins khmers pro-siamois et de régents placés par les Siamois eux-mêmes.⁴⁸ Les Nguyễn ont donc peut-être également voulu montrer leur autorité sur le Cambodge face à ces concurrents.

Bien que les documents des Nguyễn n'expliquent pas, sauf omission de ma part, les raisons pour lesquelles Ngô Nhân Tịnh 吳仁靜 (1761-1813) a été choisi comme ambassadeur pour cette mission d'investiture, ce vice-ministre de l'Armée est justement l'une des seules personnes parfaitement qualifiées. En effet, il a notamment servi à Pékin au titre d'ambassadeur tributaire.⁴⁹ Il a donc eu tout loisir d'observer et d'acquérir des connaissances de première main sur les cérémonies consacrées aux pays tributaires en Chine. D'ailleurs, les Nguyễn et les Qing venant tout juste d'établir des relations tributaires depuis quelques années, seule une poignée de mandarins des Nguyễn avait une telle pratique.⁵⁰ Ainsi, l'expérience de Ngô Nhân Tịnh est fort précieuse pour les Nguyễn qui souhaitent reproduire au Cambodge la même scène.

La concurrence du Siam peut en partie expliquer la raison pour laquelle le Vietnam a mené au Cambodge une politique interventionniste contraire au principe des relations tributaires. En effet, pour les Nguyễn, cette concurrence menaçait directement leurs relations tributaires avec le Cambodge. Aussi les Vietnamiens, dont le

⁴⁷ *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ*, vol. 134, p. 1-2.

⁴⁸ Manich Jumsai, *History of Thailand and Cambodia, from the days of Angkor to the present*, Bangkok : Chalermnit, 1970, p. 64-66.

⁴⁹ Ngô Nhân Tịnh nous laisse un recueil de poésies dont la plupart des pièces sont composées lors de son séjour en Chine. Voir : Ngô Nhân Tịnh 吳仁靜, *Thập Anh Đường thi tập* 拾英堂詩集 [Anthologie de la Salle Thi Tập], 1811, EFEO Paris : A.779.

⁵⁰ Seuls neuf ambassadeurs des Nguyễn se sont rendus au palais impérial de Pékin, voir : Sun Hongnian 孫宏年, *Qingdai Zhongyue guanxi yanjiu : 1644-1885* 清代中越關係研究 (1644-1885) [Recherche sur les relations tributaires sino-vietnamiennes de la dynastie Qing : 1644-1885], Ha'erbin : Heilongjiang jiaoyu chubanshe, 2004, p. 81.

⁴⁵ *Ibid.*, part. « Chính biên liệt truyện sơ tập », vol. 31, p. 6.

⁴⁶ Voir : *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 17, p. 25.

sentiment d'insécurité et de défiance vis-à-vis du Siam croissait, n'ont-ils pu rester en retrait comme pouvait le faire la Chine avec ses pays vassaux. Dès le début, leur politique envers le Cambodge s'avère de nature expansionniste, bien loin du principe des relations tributaires. Ces dernières constituaient en fait un alibi censé permettre au Vietnam de revendiquer son protectorat sur le Cambodge avant que celui-ci ne tombe entre les mains du Siam. En faisant du système tributaire, et de la doctrine confucéenne qui le régissait, un usage essentiellement pragmatique, les Nguyễn se laissent à tout moment la possibilité d'intervenir au Cambodge qu'ils annexeront d'ailleurs en 1840.

3. « L'ÉTAT INTERMÉDIAIRE » DES RELATIONS TRIBUTAIRES ENTRE LE VIETNAM ET LE CAMBODGE

Les relations tributaires au sens strict mettent largement l'accent sur le maintien délibéré d'une certaine distance politique entre les deux pays. La doctrine confucéenne, citée par Gia Long lui-même, stipule au sujet des « barbares étrangers » que « la Chine les gouverne sans les gouverner » : le système tributaire respecte donc l'autonomie du monarque du pays vassal.⁵¹ Néanmoins, l'année 1813 marque une transition importante pour les relations entre le Vietnam et le Cambodge. En effet, le roi khmer Ang Chan II, en exil au Vietnam après s'être soulevé sans succès contre le Siam, a été escorté jusqu'à Phnom Penh par une armée de 13.000 soldats vietnamiens. Après cette mission, plus d'un millier d'hommes sont restés sur place, sous prétexte de protéger le Cambodge des troubles intérieurs et de la menace siamoise. Ceci inaugure une nouvelle étape dans les relations des deux pays : le stationnement prolongé des troupes vietnamiennes au Cambodge à partir de l'année 1813. Dès lors, les Nguyễn vont progressivement renforcer leur mainmise sur le Cambodge, pour aboutir, en 1840, à l'annexion d'une grande partie du Cambodge oriental, dont Phnom Penh.⁵²

⁵¹ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 26, p. 21-22.

⁵² Cette période d'expansionnisme vietnamien, est encore aujourd'hui un sujet politique délicat et épineux entre le Vietnam et le Cambodge. Par exemple, durant la polémique internationale des années 1970 et 1980, le gouvernement vietnamien a demandé aux historiens d'écrire un ouvrage sur l'histoire générale du Cambodge, dans lequel ces épisodes sont totalement supprimés, comme si cette annexion du Cambodge par les Nguyễn n'avait jamais eu lieu. Voir : Phạm Việt Trung et Nguyễn Xuân Kỳ, *Lịch sử Campuchia, từ nguồn gốc đến ngày nay* [Histoire du Cambodge, des origines à nos jours], Hanoï : Nhà xuất bản Đại học và Trung học Chuyên nghiệp, 1982, p. 161. En 1995, alors que la situation au Cambodge s'est détendue, l'histoire générale du Cambodge publiée au Vietnam par l'auteur commence à mentionner prudemment la lutte entre les Nguyễn et les Chakri au Cambodge au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Cependant, il n'est toujours pas fait

Pendant cette période allant de 1813 à 1840, que l'on nommera désormais « l'état intermédiaire », les Nguyễn tentent d'aller au-delà des relations tributaires, en envoyant des troupes stationner au Cambodge, mais sans chercher encore l'annexion. Au cours de cette période, les relations entre Hué et Phnom Penh étaient très ambiguës et oscillaient entre des relations de pays suzerain à pays tributaire d'un côté et de gouvernement central à gouvernement local de l'autre. Afin de comprendre comment les Nguyễn gouvernaient les Khmers et leur imposaient leur domination, certains événements majeurs, tels que la politique de vietnamisation au Cambodge, les travaux du canal Vĩnh Tế 永濟 et le soulèvement du religieux Kê, ont été bien étudiés.⁵³ Or, dans cette partie, ils seront à nouveau abordés via une autre approche en les replaçant dans le contexte des relations tributaires : comment cette nouvelle forme de relation a-t-elle mené à l'annexion du Cambodge ?

(1) Protectorat ambigu des Vietnamiens au Cambodge et défense régionale conjointe

Administrativement parlant, Gia Long a déclaré que la garnison vietnamienne, qui stationnait au Cambodge après y avoir ramené d'Ang Chan en 1813, devait « protéger le pays khmer ». Ce terme était à l'origine lié à une mission assignée au général Nguyễn Văn Thoại, chargé de l'armée qui escortait le roi khmer. Le terme administratif désignant cette mission provisoire a été conservé pour devenir sous Minh Mệnh une fonction officielle. Néanmoins, les Nguyễn n'ont jamais clarifié le rôle de leurs représentants au Cambodge dans les recueils des lois et institutions, tels que *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ*. On doit donc essayer de comprendre ce rôle à travers divers indices recueillis dans le *Đại Nam thực lục*, pour comprendre le dilemme politique auquel ont été confrontés les Nguyễn après qu'ils ont amorcé une sortie des relations tributaires avec le Cambodge.

Le rôle des représentants vietnamiens au Cambodge

Étant restée à Phnom Penh, l'armée de Nguyễn Văn Thoại fait reconstruire la ville pour assurer sa défense. Quelques mois plus tard, Gia Long envoie Trần Công Đản 陳公檀 pour coopérer avec Thoại. Bien que Đản soit vice-ministre de l'Armée, il appartient à la fonction civile plutôt qu'au système militaire. Cependant, selon sa

mention de l'annexion du Cambodge oriental par les Nguyễn. Voir : Phạm Đức Thành, *Lịch sử Campuchia* [Histoire du Cambodge], Hanoï : Nhà xuất bản Văn hóa Thông tin, 1995.

⁵³ Voir : *Vietnam and the Chinese model: a comparative study of Vietnamese and Chinese civil government in the first half of the nineteenth century*, p. 246-261.

biographie, Đản n'avait encore jamais eu d'expérience militaire.⁵⁴ Du fait de cette coopération entre Đản (aspect civil) et Thoại (aspect militaire), la garnison vietnamienne à Phnom Penh n'a plus une simple signification militaire : elle est la forme embryonnaire d'un gouvernement colonial.

Durant l'audience impériale qui a eu lieu avant le départ de Trần Công Đản, Gia Long a spécialement mis Đản en garde contre plusieurs écueils à éviter lors de son séjour au Cambodge : chercher à profiter du commerce ; fermer les yeux sur les canailles ; user de la force contre le peuple *barbare* ; harceler les confins.⁵⁵ Contre toute attente, aucune instruction ne concerne la manière dont les représentants des Nguyễn doivent gérer leurs relations avec Ang Chan II et ses ministres. On peut supposer que le silence de Gia Long à ce sujet constitue une façon implicite d'autoriser les deux mandarins à usurper l'autorité d'Ang Chan II.

À en juger par les faits postérieurs, cette ambiguïté sur leur fonction auprès du roi du Cambodge a rapidement causé des problèmes. L'année suivante (1814), Thoại et Đản sont accusés devant la Cour des Nguyễn en ces termes : « Thoại et Đản ont agi de manière arbitraire dans de nombreux domaines, le roi khmer a été grandement entravé et les gens ont commencé à douter et à s'inquiéter ». Néanmoins, bien que Gia Long soit d'accord avec le grand général Nguyễn Văn Thành 阮文誠 sur le fait que « l'établissement de notre protectorat doit consolider l'existence [du pays khmer] mais pas pour le surveiller », le contenu de son édit adressé finalement à ses deux représentants au Cambodge n'a pas réussi à dissiper cette ambiguïté. Il l'a peut-être même renforcée :

*Toutes les affaires du pays khmer doivent être gérées par le roi barbare et les ministres barbares eux-mêmes, il ne convient pas de les entraver. Seuls les documents et rapports officiels [du Cambodge] doivent être relus et réfléchis attentivement avant de les transmettre, afin de s'assurer qu'ils sont conformes à la constitution.*⁵⁷

Après cette plainte, Thoại et Đản auraient probablement agi avec une certaine modération vis-à-vis du roi khmer. Toutefois, celui-ci n'en a pas pour autant recouvré son pouvoir de décision et la « surveillance vietnamienne » a continué de s'exercer. À en juger par la manière dont Gia Long a traité cette affaire, l'empereur paraît avoir eu l'intention d'apaiser les relations tendues entre le roi khmer et ses représentants. Néanmoins, après les avoir avertis, il n'a pris aucune décision constitutionnelle pour résoudre ce problème, comptant peut-être sur l'autodiscipline de ses hommes.

⁵⁴ *DNTL*, part. « Chính biên liệt chuyển sơ tập », vol. 20, p. 7.

⁵⁵ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 47, p. 6.

⁵⁶ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 48, p. 17.

⁵⁷ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 48, p. 18.

La résistance des faibles

Bien qu'Ang Chan II soit en position d'infériorité face aux représentants de Hué et à la garnison vietnamienne, ce monarque a tenté de contenir les représentants vietnamiens. Pour ce faire, il a fait appel à l'autorité de Gia Long, espérant que celui-ci rappellerait ses fonctionnaires à l'ordre. Dans le *Đại Nam thực lục*, un épisode d'histoire, court mais remarquable, témoigne de cette tactique. En 1817, Ang Chan II a spécialement adressé une lettre à Gia Long, prétendant qu'un de ses ministres khmers était corrompu et avait « perverti la loi ». Par ce stratagème, il espère que l'empereur vietnamien condamnera le ministre en question. Devant une telle requête, Gia Long a paru quelque peu surpris, répondant que « c'est bien entendu vous qui devez gérer les affaires de votre pays, pourquoi devriez-vous me demander conseil? ». ⁵⁸ Pourquoi Ang Chan II a signalé cette affaire pour le moins dérisoire alors que, par ailleurs, il passait sous silence tout ce qui était relatif à la politique intérieure ? Tentons une hypothèse : peut-être que, face au pouvoir pris par Lư Phúc Tường 劉福祥, successeur de Thoại, Ang Chan II a choisi de demander directement l'avis de Gia Long pour une affaire peu importante, prévoyant que l'empereur Nguyễn lui permettrait de la régler seul. Ainsi, il montrerait à Tường qu'il était seul à diriger à l'intérieur de ses frontières.

Par ailleurs, ayant été dénoncé pour avoir laissé ses subalternes « faire chanter » et « harceler le peuple *barbare* », Tường a été destitué six mois seulement après cette affaire.⁵⁹ Ceci va dans le sens de l'hypothèse selon laquelle ce représentant des Nguyễn agissait probablement de manière arbitraire lors de son séjour à la Cour khmère. L'état actuel de la documentation ne permet pas de connaître les répercussions qu'a éventuellement eues la réponse de Gia Long au Cambodge. Cependant, il est permis de penser qu'émanant d'une autorité supérieure, elle procura à Ang Chan II une plus grande liberté face aux représentants des Nguyễn, du moins pour un temps.

L'objectif des Nguyễn : protéger le Cambodge ou se défendre ?

En 1819, Gia Long a rappelé le représentant des Nguyễn au Cambodge à Gia Định. Le *Đại Nam thực lục* attribue cette décision quelque peu soudaine à la méfiance d'Ang Chan II vis-à-vis des Vietnamiens. Ainsi, Gia Long aurait estimé qu'il serait humiliant pour l'Empire de poursuivre ce rôle de protecteur dans ce climat de défiance. Très probablement, il y avait un grave problème dans les relations entre les représentants de Hué et

⁵⁸ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 55, p. 6.

⁵⁹ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 56, p. 7.

le roi khmer. En ce qui concerne les relations entre le Vietnam et le Cambodge, après ce rappel, les deux pays sont sortis de « l'état intermédiaire » et sont revenus au système tributaire. Néanmoins, du fait du soulèvement de Kê en 1820, le protectorat vietnamien a été rétabli dès l'année suivante.

Lors de son rétablissement en 1821, il ne correspond plus exactement à ce qu'il était avant. Le représentant des Nguyễn au Cambodge ne séjourne plus dans le pays à titre provisoire, il occupe désormais un poste permanent. Voici le très long titre de ce nouveau poste, alors occupé par Nguyễn Văn Thoại en 1821 : « Commissaire impérial, Grand Général, chargé de la défense de la forteresse de Châu Đốc, protecteur du sceau royal du pays khmer, exerçant par cumul les affaires aux frontières du Hà Tiên ». ⁶⁰ Ce titre témoigne d'un cumul des fonctions et montre que l'établissement de ce protectorat a bien dévié de l'intention première : assurer la stabilité politique du Cambodge. Elle s'apparente désormais à une stratégie de défense du Vietnam lui-même et plus précisément de sa région méridionale. Il s'agit donc d'inclure le pays khmer dans le cadre d'une défense conjointe.

Toutefois, la région cochinchinoise est géographiquement plus proche du Cambodge, et éloignée du reste de l'Empire. Au niveau topographique, le bassin du Tonlé Sap et le bas Mékong constituent une terre homogène. De plus, le Mékong coulant du nord au sud vers la Cochinchine, il n'existe aucune barrière naturelle sur laquelle les Vietnamiens puissent s'appuyer afin de résister à une attaque éventuelle du Siam venant du Mékong. Rappelons que la Cochinchine peut produire suffisamment de riz pour approvisionner la consommation d'autres parties de l'Empire à partir du milieu du XVIII^e siècle : cette région est donc un enjeu important pour le Vietnam. ⁶¹ Les trois toponymes présents dans le long titre de fonction de Nguyễn Văn Thoại décrivent une stratégie de la défense en forme de triangle « Châu Đốc – Phnom Penh – Hà Tiên ». Minh Mệnh a donc abandonné une conception de sécurité plus « traditionnelle », celle qui passait par les relations tributaires pour miser sur la soumission totale de son pays vassal. À ses yeux, cantonner directement des troupes à Phnom Penh est le moyen le plus simple et le plus efficace de sécuriser la région du Mékong. Après avoir appris qu'en 1820 Lê Văn Duyệt a tué Kê, le dirigeant du soulèvement, Minh Mệnh a déclaré avec émotion : « Si Phnom Penh tombe, alors notre glacis protecteur sera brisé, ce qui

affectera Gia Định ». ⁶² Autrement dit, Phnom Penh est devenu indispensable pour la sécurité méridionale des Nguyễn.

La raison affichée – « protéger le pays khmer », qui justifiait le stationnement de troupes vietnamiennes au Cambodge, a progressivement évolué d'une mission provisoire à une situation permanente. Cependant, ce processus d'institutionnalisation n'a pas rendu claire la compétence des représentants des Nguyễn au Cambodge. Extérieurement, Minh Mệnh a souligné à ses représentants à Phnom Penh, justement comme son père l'avait fait, que les coutumes khmères devaient être respectées et que c'est le roi khmer qui devait s'occuper de ses affaires intérieures. Néanmoins, comme Hué a ensuite accordé davantage d'attention à la défense stratégique de Phnom Penh, cela a conduit à une érosion du pouvoir du roi cambodgien, plus sévère encore que ce qu'elle avait été au cours des dernières années. Dans ce contexte, il est compréhensible que ces représentants se soient mêlés à la politique étrangère de la Cour khmer. Dans le « châu bản », nous avons trouvé un rapport du gouverneur du Gia Định adressé à Minh Mệnh. Il explique qu'en 1823, le roi du Cambodge avait envoyé une ambassade au Siam pour s'acquitter du tribut, et qu'il avait fait traduire et compiler, pour le représentant des Nguyễn à Phnom Penh, toutes ses lettres diplomatiques, envoyées et reçues, qui concernaient cette affaire. ⁶³

Voici un extrait de l'ouvrage d'un grand lettré-mandarin des Nguyễn, Nguyễn Văn Siêu (1799-1872), qui nous parle de l'attitude d'Ang Chan II envers Hué.

À partir de ce moment-là, Ang Chan II nous a servi plus respectueusement. Si son ministre a commis un crime, il nous demande d'abord conseil avant de décider de la punition. Lorsque sa mère est décédée, il a dû demander notre permission avant d'oser porter les vêtements du deuil. ⁶⁴

Il est probable que la version de Nguyễn Văn Siêu soit exagérée, car elle vise à valoriser l'Empire en indiquant la soumission d'un roi vassal. Néanmoins, elle offre un aperçu de plus sur la situation générale des relations entre Hué et Phnom Penh durant cette période. Dans un tel contexte, le rôle des représentants de Hué n'était pas institutionnalisé et restait donc limité. Dès

⁶² ĐNLT, part. « Chính biên đệ nhị kỳ », vol. 5, p. 14.

⁶³ Voir : « Châu bản triều Nguyễn », le 5 août 1823 (29/6/MM4), règne de Minh Mệnh, tome 6, feuille 120, rapport du gouverneur général du Gia Định. En 1825, un épisode similaire a eu lieu, qui concernait aussi l'ambassade khmère au Siam, voir : *Ibid.*, le 20 mars 1825 (1/2/MM6), règne de Minh Mệnh, tome 11, feuille 37, rapport du gouverneur général du Gia Định.

⁶⁴ Nguyễn Văn Siêu 阮文超, *Đại Việt Địa Dư Toàn Biên* 大越地輿全編 [Géographie générale du Grand Viêt], 1900, EFEO Paris : A.72, vol. 4, p. 15.

⁶⁰ « khâm sai thống chế án thủ Châu Đốc đồn bảo hộ Cao Miên quốc án kiêm quản Hà Tiên trấn biên vụ 欽差統制按守朱篤屯保護高蠻國印兼管河仙鎮邊務 », voir : *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ*, vol. 14, p. 31.

⁶¹ Voir : Li Tana, “‘The Inner Region’: A Social and Economic History of Nguyen Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries”, doctoral thesis, Australian National University, 1992, p. 90-91.

lors, il n'est pas surprenant de constater que les représentants vietnamiens étaient systématiquement corrompus. En 1832, lorsque Bùì Đức Minh 裴德明, un autre « protecteur du sceau royal du Cambodge » est encore une fois accusé de harcèlement par le roi khmer, Minh Mệnh lui-même ne pouvait s'empêcher de demander à ses ministres pourquoi ce problème apparaissait si souvent : « Est-ce parce qu'il y a trop d'affaires à arranger ? Ou est-ce à cause de l'insoumission du peuple local ? »⁶⁵

Phnom Penh ayant été inclus dans la défense conjointe des Nguyễn, il est peu probable que Hué renonce à cet « état intermédiaire » pour revenir aux relations tributaires du passé. De plus, le manque d'institutionnalisation a engendré une grande instabilité. Pour stabiliser la situation khmère, les Nguyễn sont obligés de renforcer à nouveau leur mainmise sur le Cambodge. Il est donc impossible pour eux de faire machine arrière.

(2) Élargissement du pouvoir et des obligations

Les recherches passées ont tendance à dépeindre simplement les Nguyễn dans leurs relations avec le Cambodge comme un exploiteur, un État expansionniste qui, dans son désir de contrôler le Cambodge, a très mal traité le peuple khmer.⁶⁶ Bien qu'en grande partie conforme aux faits historiques, cela a conduit les études sur le sujet à prêter systématiquement attention aux profits que les Nguyễn ont tirés de ces relations, tout en ignorant les coûts de l'énorme investissement en termes d'hommes et de ressources qu'a impliqués cette expansion. Dans les relations tributaires, comme le pays suzerain reconnaît l'autonomie de son pays vassal, sa responsabilité est donc réduite au minimum. Il doit, en théorie, n'intervenir que dans les situations d'urgence comme la guerre. Néanmoins, lors de la période de « l'état intermédiaire », le pouvoir du roi khmer est en partie aux mains des Nguyễn qui doivent donc assumer davantage de responsabilités, notamment l'approvisionnement en nourriture.

L'agriculture fragile du Cambodge et l'exportation du riz des Nguyễn

D'après Jean Moura (1827-1885), représentant français auprès du roi du Cambodge, la technologie agricole de ce pays est encore peu développée. Les cultivateurs ne font aucun usage du fumier pourtant si essentiel au développement de la richesse agricole de tout pays, les amendements s'appuient sur les dépôts du fleuve au

moment de l'inondation.⁶⁷ Ces témoignages sont très proches de ceux de l'ambassadeur chinois du XIII^e siècle Zhou Dagan 周達觀, dans son *Zhenla fengtu ji*.⁶⁸ Ces deux documents témoignent que l'évolution de l'agriculture khmère a été très lente durant des siècles et que la récolte saisonnière est très dépendante du système hydrologique du Tonlé Sap « grand lac ». Les recherches remarquables d'Anthony Reid montrent à quel point les problèmes climatiques peuvent jouer un rôle dans le processus d'histoire de l'Asie du Sud-Est au XVII^e siècle.⁶⁹ Ainsi, de 1790 à 1830, période de faible activité solaire nommée le *Minimum de Dalton*, le climat mondial devint anormalement froid. Pire encore, l'éruption du volcan indonésien Tambora en 1815, a rajouté une grande crise climatique mondiale en 1816 nommée postérieurement « l'année sans été ». La combinaison de ces facteurs a fragilisé considérablement l'économie agricole du Cambodge et explique que les famines aient été extrêmement courantes. En tant que protecteur de ce pays, les Nguyễn sont donc obligés de venir en aide au Cambodge lorsque le roi déclare une famine.

Après l'inondation de 1817, le Cambodge est ensuite frappé par une grave sécheresse.⁷⁰ Nous avons donc vu, dans le *Đại Nam thực lục*, que le roi khmer a demandé à importer du riz au gouverneur général du Gia Định. L'empereur Gia Long a autorisé l'exportation de 10.000 *hộc* (=520.000 litres).⁷¹ Bien qu'il ne s'agisse pas d'une donation gratuite puisque le Cambodge paie pour importer ces céréales, le riz faisait partie des matériaux stratégiques essentiels à cette époque pour les Nguyễn. Si aujourd'hui le Vietnam est le troisième exportateur de riz au monde, au XIX^e siècle, Hué était très prudent et limitait le commerce du riz. À en juger par les règles d'interdiction incluses dans le *Khâm Định Đại Nam Hội Điển SỰ Lệ*, à partir au moins de 1809, le riz figure dans la liste des produits interdits d'exportation à côté de l'or, de l'argent, du sel, etc. De plus, l'empereur Minh Mệnh (r. 1820-1841) a dépensé beaucoup d'énergie pour défendre la sécurité alimentaire : il a accordé des politiques préférentielles sans droits de douane aux importations des céréales et a lutté sans cesse contre l'exportation illégale

⁶⁷ Jean Moura, *Le royaume du Cambodge*, Paris : Ernest Leroux, 1883, tome 1, p. 25.

⁶⁸ Zhou Dagan 周達觀, *Zhenla fengtu ji jiaozhu* 真臘風土記校注 [Mémoire sur les coutumes du Cambodge, version annotée et de recension], éd. par Xia Nai 夏鼐, Pékin : Zhonghua Shuju, 1981, p. 137.

⁶⁹ Anthony Reid, *Southeast Asia in the Age of Commerce, 1450-1680*, New Haven : Yale University Press, 1990, tome II, p. 291-298.

⁷⁰ *Le Cambodge entre le Siam et le Vietnam : de 1775 à 1860*, p. 113.

⁷¹ 1 *hộc* = 52 litre. *ĐNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 56, p. 6.

⁶⁵ *ĐNTL*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 78, p. 17-18.

⁶⁶ Voir : Sok Khin, *L'annexion du Cambodge par les Vietnamiens au XIX^e siècle : d'après les deux poèmes du vénérable Bâtum Baramey Pich*, Paris : Édition You-Feng, 2002.

de riz au large des côtes vietnamiennes.⁷² Ainsi peut-on considérer que les Nguyễn ont fait un sacrifice ou, du moins, qu'ils ont assumé de prendre un risque en acceptant d'exporter ce produit vital au Cambodge.

Les mauvaises récoltes : misère ou atout pour le Cambodge ?

Si les demandes d'importation de riz émanant du Cambodge avaient été exceptionnelles, les Nguyễn ne s'en seraient pas préoccupés davantage. Cependant, les requêtes sont suffisamment nombreuses pour susciter la méfiance de l'empereur des Nguyễn. C'est sous Minh Mệnh que le ressentiment de Hué éclate finalement au grand jour. En 1827, Ang Chan II a de nouveau averti le Gia Định de l'inondation et de la mauvaise récolte dans son pays.⁷³ Lê Văn Duyệt, gouverneur général du Gia Định, en a directement exporté 15.000 *hộc* (=780.000 litres), sans solliciter d'abord l'instruction de l'empereur. Dans son édit adressé à Duyệt, Minh Mệnh se montre réticent.⁷⁴

Notre Cour ne compte pas quand il s'agit de sauver ceux qui souffrent de catastrophes. Néanmoins, le Cambodge, notre pays vassal, se méfie de notre peuple. S'il faut le sauver d'une famine, vous devrez d'abord m'en informer et attendre [mes instructions]. Il ne sera pas trop tard [pour agir].⁷⁵

Ce ressentiment est si fort que, deux mois après, lorsque Lê Văn Duyệt est convoqué à Hué pour rendre compte de sa mission, Minh Mệnh évoque à nouveau cette affaire.

Le pays khmer n'a jamais de réserves alimentaires. Ainsi, dès que la récolte est légèrement moins bonne, il vient nous parler de sa misère. Si jamais quelque chose arrive aux confins de l'Empire, vous n'aurez plus de denrées alimentaires suffisantes pour nourrir l'armée et nous devons vous en transporter depuis d'autres provinces. Nos dépenses ne seraient-elles pas alors encore plus

⁷² Voir : *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ*, vol. 191, p. 13, 15, 18, 19, 20, 23, 35 ; (Anonyme), *Lục Bộ Điều Lệ* 六部條例 [Règlements administratifs des Six Ministères], s. d., EFEO Paris : A.62, part. « bộ Hộ », p. 6. Les destinations principales du riz de contrebande en provenance du Gia Định sont la Chine du Sud, le Cambodge, le Siam et les îles de l'Asie du Sud-Est. Voir : *Southern Vietnam under the Reign of Minh Mạng (1820-1841)*, p. 71.

⁷³ « Châu bản triều Nguyễn », le 12 janvier 1828 (26/11/MM8), règne de Minh Mệnh, tome 27, feuille 68, rapport du gouverneur général du Gia Định.

⁷⁴ En revanche, lorsque la famine a frappé le Cambodge en 1821, même si le Gia Định n'a fourni que 300 *phượng* (9.000 litres) de riz, il a tout de même demandé l'autorisation de Hué avant de mettre en œuvre cette assistance. *Ibid.*, le 10 novembre 1821 (16/10/MM2), règne de Minh Mệnh, tome 1, feuille 176, rapport du gouverneur général du Gia Định.

⁷⁵ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 47, p. 35.

élevées ? Je préférerais donc donner [aux Khmers] des trésors plutôt que des céréales.⁷⁶

L'interprétation de Minh Mệnh est intéressante. Elle nous montre la stratégie défensive des Khmers face à l'expansionnisme des Nguyễn. Puisqu'il n'est pas possible de résister à la mainmise des Vietnamiens, le Cambodge a tout simplement adopté une stratégie inverse : Il s'appuie complètement sur le Vietnam voire même, osons le terme, il l'exploite économiquement autant que faire se peut. Aussi est-il devenu un lourd fardeau pour les Nguyễn. Ceux-ci se trouvent face à un dilemme. Ayant employé la notion de « protectorat » pour mieux établir leur pouvoir au Cambodge, ce statut les a forcés à s'impliquer dans la crise économique de ce pays.

La situation des Nguyễn à ce moment est précisément due à l'ambiguïté de leur statut et des obligations qui découlent de « l'état intermédiaire » où se jouent les relations entre le Vietnam et le Cambodge. Les limites des devoirs d'un pays suzerain sont, dans les relations tributaires, clairement explicitées par les doctrines confucéennes et, surtout, par une expérience pratique de près de mille ans entre la Chine et ses voisins, dont le Vietnam. Ainsi, dans le cas du royaume laotien de Vientiane, les Nguyễn ont refusé de continuer à assister Anouvong, adoptant une attitude ferme après l'avoir escorté jusqu'à la ville de Vientiane.⁷⁷ Néanmoins, lorsque les Nguyễn ont remplacé leurs relations tributaires avec le Cambodge par un protectorat, ces limites sont devenues floues à tel point que les Nguyễn ont dû endosser la responsabilité de l'ensemble des affaires khmères.

(3) Engagement et bénéfice politique

Selon la doctrine confucéenne, l'Empire céleste se doit d'être généreux et grand. Ainsi, lorsque les envoyés des pays vassaux se rendaient à la Cour pour s'acquitter du tribut, l'empereur donnait souvent une très grande récompense. Pour l'état suzerain, recevoir le tribut impliquait donc des frais importants limités par les règles strictes qui régissaient la fréquence du tribut. Dans le cas des affaires khmères, les ressources mobilisées par Hué après 1813, et surtout sous le règne de Minh Mệnh, ont visiblement dépassé le « budget » ordinaire. Or, si l'on décide de considérer la Cour de Hué comme un acteur économique rationnel, il convient de réexaminer les décisions qu'elle a prises vis-à-vis du Cambodge et qui ont trop souvent été décrites simplement comme une politique d'oppression et de vietnamisation du Cambodge.

⁷⁶ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 48, p. 11.

⁷⁷ Mayoury Ngaosyvathn et Pheuiphanh Ngaosyvathn, *Paths to conflagration: fifty years of diplomacy and warfare in Laos, Thailand, and Vietnam, 1778-1828*, Ithaca : Cornell Southeast Asia Program Publications, 1998, p. 107-108.

Partons d'abord de l'année 1813 où l'armée des Nguyễn a escorté Ang Chan II jusqu'à Phnom Penh. Gia Long a accordé au prince khmer 3.500 taels d'argent, 5.000 ligatures de sapèques et 10.000 *hộc* (≈520.000 litres) de céréales. Il ne s'agit pas là d'exportation d'aliments comme nous l'avons vu précédemment, mais d'une pure donation qu'il faut voir à la fois comme un don politique et un investissement économique dont les Nguyễn vont chercher à en tirer quelque bénéfice. Néanmoins, face à un pays khmer faible, dont la situation politique est extrêmement instable, obtenir du bénéfice à court terme n'est pas possible. C'est pourquoi les Nguyễn ont élaboré une politique de nature rituelle, jugée efficace, et qu'ils mettent dans un premier temps en œuvre à la Cour khmère.

Lorsque l'armée des Nguyễn a restauré la ville de Phnom Penh, elle a donc élevé une forteresse comprenant une terrasse couverte consacrée devant servir aux cérémonies. Le nom de ce bâtiment, *Nhu viễn đường* 柔遠堂, est inspiré de la doctrine confucéenne « se concilier par la douceur le cœur du peuple éloigné », directement liée à l'idée d'un pays civilisé face à un peuple barbare. Rajouter à une construction militaire, une fonction cérémoniale traduit, chez les Nguyễn, une volonté d'obtenir rapidement du bénéfice. Ils exigent d'Ang Chan II et de ses ministres qu'ils présentent deux fois par mois leurs hommages à la Cour impériale depuis la terrasse, dans la direction de Hué, ainsi qu'à l'occasion de certaines cérémonies importantes au cours de l'année. Ils devront porter les vêtements vietnamiens offerts par cour.⁷⁸ En outre, cette forteresse a été construite plus haut que le Wat Phnom, la pagode bouddhiste sacrée du royaume khmer, afin d'éclipser cette dernière aux yeux du peuple.⁷⁹ L'adoption par le pays vassal du style vestimentaire du pays suzerain est l'une des formes symboliques d'assimilation prônée par les doctrines confucéennes. Pour la Cour de Hué, faire en sorte que le roi cambodgien porte des vêtements vietnamiens était le moyen le plus facile de visualiser le bénéfice qu'elle tirait de sa politique.

La corvée imposée par les Nguyễn aux Khmers est, à l'image du changement vestimentaire d'Ang Chan II, une manière de tirer un bénéfice politique de leur action au Cambodge. La construction de la forteresse Châu Đốc en 1816 par Gia Long le montre. Aux yeux des Nguyễn, la position stratégique de Châu Đốc est très importante pour défendre la ville Phnom Penh, Gia Long a donc

décidé d'y construire une forteresse. Selon son projet initial, le Vietnam doit financer les rations alimentaires et le salaire de la main d'œuvre ; la cité du Gia Định et ses provinces voisines se chargeront d'envoyer 3.000 soldats. En outre, Gia Long espère que le roi khmer recrutera 2.000 ouvriers supplémentaires pour ces travaux. L'empereur vietnamien lui adresse donc un édit impérial lui demandant de cautionner ce vaste projet.

*Étant notre pays vassal depuis des générations, vous êtes fidèle de tout votre cœur. Notre Cour a toujours le souci de vous ménager et de vous protéger. Cette fois, nous allons construire cette forteresse, non pas pour fatiguer le peuple, mais pour protéger Hà Tiên et, ainsi, nous permettrons de coopérer avec l'armée de Phnom Penh.*⁸⁰

Gia Long veut faire comprendre au roi khmer que ces travaux sont à la fois liés à la sécurité du Vietnam et à celle de Phnom Penh et que la mise en place d'une stratégie de défense régionale conjointe est également importante pour le Cambodge. Suivant cette logique, il devient normal que le Cambodge fournisse aussi une part de la main-d'œuvre, d'autant plus que le Vietnam a déjà pris en charge l'essentiel des dépenses budgétaires.

À part la forteresse, Gia Long a également voulu creuser un canal qui connecte Châu Đốc et Hà Tiên pour réaliser un triangle stratégique Phnom Penh-Châu Đốc-Hà Tiên. L'attribution budgétaire pour le projet est la même que celle pour la forteresse de Châu Đốc : la Cour des Nguyễn assume la plus grande part des dépenses. Gia Long, qui espère obtenir le soutien d'Ang Chan II, souligne avec insistance que ce projet profitera non seulement aux Vietnamiens mais aussi aux Cambodgiens.⁸¹

Bien que lorsque la Cour forme le projet de ces travaux, la main d'œuvre du Vietnam et celle du Cambodge doivent être traitées sur un pied d'égalité en termes de ration alimentaire et de salaire, dans la pratique, les abus de la part des mandarins vietnamiens sont fort nombreux.⁸² Ainsi, les tâches les plus sales et les plus fatigantes sont

⁸⁰ *DNTL*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 52, p. 5.

⁸¹ Au début de l'année 1817, le grand général Nguyễn Văn Nhơn 阮文仁 a fait remarquer que la situation cambodgienne venait de se stabiliser, et que réquisitionner les Khmers pourrait susciter de nouveaux soulèvements. Néanmoins, lorsque l'ambassade khmère est arrivée à Hué cet été-là, Gia Long lui a enjoint de persuader Ang Chan II d'approuver les travaux du canal. Voir : *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhất kỷ », vol. 55, p. 1 ; vol. 56, p. 1. De même, en juillet 1817, le gouverneur du Gia Định a signalé que le roi du Cambodge souhaitait venir en visite. Gia Long a donc demandé aux mandarins locaux de profiter de sa venue pour tenter de le convaincre de soutenir le creusement du canal, voir : « Châu bản triều Nguyễn », le 31 juillet 1817 (18/6/GL16), règne de Gia Long, tome 3, feuille 148, édit impérial.

⁸² D'après Trịnh Hoài Đức, chaque coolie est payé 6 ligatures de sapèques et 1 *phương* (= 30 litres) de riz par mois, *Gia Định Thành Thông Chí*, vol. 2, p. 53.

⁷⁸ Ces occasions sont le Nouvel An, la veille du Nouvel An, la fête du début du *yang*, l'anniversaire de l'Empereur des Nguyễn et la cérémonie annuelle de l'octroi du calendrier impérial. Voir : *Gia Định Thành Thông Chí*, vol. 3, p. 16.

⁷⁹ Elizabeth J. Harris, *Cambodian Buddhism : History and Practice*, Honolulu: University of Hawaii Press, 2008, p. 44.

distribuées aux Cambodgiens. Les études de Khin Sok ont montré la condition misérable de la main-d'œuvre khmère. La construction du canal (baptisé finalement *Vĩnh Tế* en 1824) a donc suscité un sentiment anti-vietnamien chez les Cambodgiens, ce à quoi l'empereur des Nguyễn ne s'attendait pas.

Le soulèvement de Kê près du bassin du canal *Vĩnh Tế* a interrompu les travaux. Ang Chan II n'a pas pu faire face seul au soulèvement et les Vietnamiens ont été obligés de mobiliser leur armée pour le réprimer.⁸³ Ce soulèvement, écrasé en quelques mois, est pour les Nguyễn un engagement économique qui aurait pu être évité. Alors, comment se dédommager de ces pertes occasionnées ? Lorsque la deuxième phase des travaux du canal a été reprise en 1823, le salaire de la main-d'œuvre vietnamienne et celui des Cambodgiens ne sont plus identiques comme lors de la première : celui des Vietnamiens est maintenu, celui des cambodgiens a diminué.⁸⁴ Il est permis de penser que c'est là une façon de réduire les dépenses mais également une mesure punitive après la révolte de Kê.

Un autre épisode montre que les Nguyễn attendent un bénéfice politique et économique. En 1824, Ang Chan II a proposé de céder trois préfectures aux Nguyễn, en guise de remerciement pour l'assistance vietnamienne lors de la répression de la rébellion. C'est une excellente occasion de compenser les pertes économiques précédentes, mais le *Đại Nam thực lục* nous indique qu'accepter cette proposition n'est pas évident pour Hué. La discussion entre Minh Mệnh et ses ministres témoigne de la mentalité complexe de Hué. Au nom de la grandeur de l'Empire que Minh Mệnh tient à préserver, il décrète :

*Afin de suivre la conduite de « nourrir les pays petits et sauver les pays en péril », nous retirerons s'il le faut un million d'argent de notre trésor impérial et expédierons des milliers de soldats au poste au nom de la justice, sans craindre d'en pâtir et de dépenser. Deux ou trois petites préfectures [de plus ou de moins] n'y changeront rien.*⁸⁵

Cette déclaration est avant tout politique et symbolique. Dans les faits, Minh Mệnh ne laisserait pas passer l'opportunité d'agrandir son territoire. Ainsi, suivant les recommandations de Lê Văn Duyệt, gouverneur général du Gia Định, l'empereur accepte deux des trois préfectures ayant la valeur stratégique la plus importante. En outre, afin de montrer qu'il n'avait pas assisté militairement le Cambodge dans l'espoir de recevoir des terres en

retour, Minh Mệnh a décrété que les impôts de ces deux préfectures reviendraient à Ang Chan II.

Lê Văn Duyệt a largement contribué à cette prise de décision.

*Nous consolons et soulagerons le peuple [de ces deux préfectures], nous les laisserons ressentir profondément notre gentillesse et venir d'eux-mêmes à nous. Un jour ou l'autre, cette population nous sera utile.*⁸⁶

Ce discours montre bien que les Nguyễn, en renonçant à l'impôt, investissent pour l'avenir. C'est donc encore là une décision dans l'attente d'un bénéfice futur.

(4) Répercussion de « l'état intermédiaire » durant la domination vietnamienne au Cambodge

Selon les observations dans les parties précédentes, nous remarquons un phénomène particulier : comparé aux relations tributaires entre le Vietnam et ses pays vassaux qui sont calmes, routinières et éloignées, Hué et Phnom Penh semblent avoir chacun leurs propres raisons d'être insatisfaits du maintien de « l'état intermédiaire » et pensent chacun avoir payé plus que l'autre.

D'une part, les Khmers, moins puissants, nourrissent une certaine animosité à l'égard de l'oppression des Vietnamiens, notamment de la corvée. À part le soulèvement de Kê qui en est la manifestation violente, ces sentiments sont aussi conservés dans la littérature khmère de l'époque.⁸⁷ D'autre part, comparé à ses voisins, le Vietnam a effectivement investi d'énormes ressources dans les affaires cambodgiennes non seulement pour élargir son influence et renforcer sa mainmise, mais aussi pour résoudre les problèmes intérieurs du Cambodge. En cela, les Nguyễn se mettent dans une position de *Rédempteur* vis à vis des Cambodgiens. Aussi tendent-ils à considérer toute forme de résistance du Cambodge comme un témoignage de son « ingratitude » et ce, quand bien même celle-ci se limite à l'absence de coopération.

Ainsi, ces insatisfactions ont entraîné les deux pays dans un cercle vicieux : Plus les Nguyễn mobilisaient leurs ressources, plus ils exigeaient un bénéfice politique et économique de la part du Cambodge, or au lieu de l'enrichissement attendu, la résistance des Khmers poussait de nouveau les Vietnamiens à investir toujours plus. Rappelons qu'au niveau institutionnel, les deux pays entretiennent toujours les relations tributaires et qu'Ang Chan II a strictement rempli son devoir de payer le tribut périodique tous les trois ans jusqu'au bout. Néanmoins, les relations tributaires n'ont pas permis de faire régner

⁸³ Au sujet de ce soulèvement, voir : David Chandler, « An Anti-Vietnamese Rebellion in Early Nineteenth Century Cambodia: Pre-colonial Imperialism and a Pre-Nationalist Response », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 6, No. 1, 1975: p. 16-24.

⁸⁴ *Khâm Định Đại Nam Hội Điển Sự Lệ*, vol. 68, p. 7.

⁸⁵ *ĐNTL*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 26, p. 25.

⁸⁶ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 26, p. 25.

⁸⁷ Voir : « An Anti-Vietnamese Rebellion in Early Nineteenth Century Cambodia: Pre-colonial Imperialism and a Pre-Nationalist Response », p. 20.

la paix et la tranquillité comme elles l'auraient dû en théorie. Au contraire, l'état intermédiaire a aggravé les relations, déjà instables et très tendues, entre Hué et Phnom Penh. Dès lors, il existe deux dénouements possibles : soit les deux pays reviennent à des relations tributaires, soit les Nguyễn avancent et annexent le Cambodge.

D'une part, il est permis de penser que dans les années 1820, le Vietnam n'a pas une forte volonté d'annexer le Cambodge, car cela mettrait inévitablement en colère le Siam et pourrait entraîner la disparition du Cambodge en tant que pays tampon entre Hué et Bangkok. D'autre part, selon nos analyses précédentes, dans l'état intermédiaire, les Nguyễn ont déjà engagé d'énormes ressources pour les affaires khmères, cependant ces relations tendues ont aussi limité l'exploitation du territoire cambodgien par les Nguyễn et, par extension, leurs espérances d'enrichissement sont déçues. Il est donc inconcevable pour Hué de revenir aux relations tributaires traditionnelles. Cette mentalité a été beaucoup renforcée après la révolte de Lê Văn Khôi au Sud du Vietnam en 1833, durant laquelle, l'armée siamoise a assisté les rebelles et a attaqué les troupes vietnamiennes stationnées à Phnom Penh. Après l'écrasement de la révolte, le général Trương Minh Giảng 張明講 a signalé à Minh Mệnh que, dans de telles circonstances, les troupes stationnées à Phnom Penh ne pouvaient absolument pas être retirées ou « tous les efforts déployés dans le passé seront vains ». ⁸⁸ Il apparaît donc clairement que les Nguyễn sont en fait contraints par les ressources qui ont déjà été engagées depuis des années, et ne peuvent plus faire marche arrière. Ils doivent donc investir toujours plus.

L'énorme investissement politique, économique et militaire du Vietnam au Cambodge ne lui a pas apporté la stabilité politique réelle qu'il espérait. Cela a été une source d'insatisfaction pour le Vietnam et explique en partie la politique que les Nguyễn mènent au Cambodge après la révolte de Lê Văn Khôi. Il est possible de dire que la dynamique graduellement grandissante depuis 1813 a atteint une sorte d'apothéose.

Au début de l'année 1834, Minh Mệnh a convoqué ses ministres et ses conseillers pour discuter de la manière de redresser la situation khmère après avoir repoussé l'armée siamoise. On ignore s'il y avait un débat durant cette discussion ; selon le *Đại Nam thực lục*, un rapport général est fait par ces Hauts dignitaires et présenté à Minh Mệnh, ce qui renverrait à un consensus de la Cour. Dans ce rapport, quelques politiques sont proposées, telles qu'établir la citadelle et la forteresse, renforcer la défense du triangle Phnom Penh-Châu Đốc-Hà Tiên, réorganiser l'armée cambodgienne à la manière

vietnamienne. De plus, il faut aussi évaluer les dignitaires de la Cour khmer pour éliminer les pro-siamois, promouvoir les pro-vietnamiens et les investir des titres de la Cour des Nguyễn. ⁸⁹ Ainsi, les Nguyễn ne se contentent plus de leurs relations avec le Cambodge telles qu'elles étaient avant la révolte Lê Văn Khôi mais ils visent à prendre en main d'une manière totale le pouvoir d'Ang Chan II afin d'exercer leur stratégie d'une manière plus efficace qu'avant.

À la fin de l'année 1834, la nouvelle ne parvient à Hué qu'à cause des destructions dues à la guerre ; il y a des gens au Cambodge qui n'ont pas de nourriture et doivent se nourrir de son de riz. La réaction de Hué est remarquable. Comme précédemment, Minh Mệnh a approuvé l'exportation du riz, mais il a encore souligné l'importance pour les Khmers d'être indépendants en matière d'agriculture.

L'agriculture est la condition fondamentale de la vie. Les agriculteurs qui travaillent dur bénéficient de la bonne récolte, tandis que les paresseux mangeront ce qu'ils ont déjà et subiront la famine. Il s'agit du principe constant de vie du peuple. ⁹⁰

Minh Mệnh a donc demandé aux mandarins vietnamiens sur le terrain de disposer des Cambodgiens pour cultiver les terres laissées en friche pendant les troubles. Hué ne s'est donc pas contenté d'exporter de la nourriture encore et encore à la demande du roi du Cambodge, mais a choisi de s'attaquer à la racine du problème agricole cambodgien qui tourmentait les Vietnamiens depuis deux décennies.

Au début de l'année 1836, juste après l'établissement de la Cité de Trấn Tây (*Trấn Tây Thành* 鎮西城), Minh Mệnh a donné un décret au général du Trấn Tây, Trương Minh Giảng, lui indiquant les priorités de son futur travail. Bien que l'empereur ait souligné dans son édit qu'il s'agit-là d'une vocation visant à « civiliser les barbares pour qu'ils deviennent Chinois », un concept confucéen idéalisé avec de forts relents de « sinisation », Minh Mệnh était déterminé à résoudre des problèmes économiques très pratiques. Les instructions impériales étaient d'apprendre aux Cambodgiens à utiliser des bœufs de labour pour l'agriculture et de les encourager à planter du riz sur des terres non cultivées autant que possible. Les paysans khmers seraient aussi invités à élever des cochons, des canards etc., à planter des mûriers et du chanvre afin de développer des industries textiles individuelles, tout ceci pour « permettre aux familles cambodgiennes de faire des économies et de survivre ». ⁹¹ Il est permis de penser que Minh Mệnh voulait révolutionner

⁸⁸ *DN TL*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 133, p. 24-25.

⁸⁹ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 118, p. 19-22.

⁹⁰ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 137, p. 9.

⁹¹ *Ibid.*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 163, p. 10-11.

l'agriculture cambodgienne en commençant par le niveau le plus bas, à savoir les petits agriculteurs. L'agriculture constituant l'un des piliers économiques de la colonisation vietnamienne, si le Cambodge ne parvient pas à sortir rapidement de son ornière agricole, l'économie des Nguyễn risque d'être sérieusement mise à mal, comme cela a été le cas les vingt dernières années.

Néanmoins, l'empereur des Nguyễn, en agissant comme il l'aurait fait pour stimuler l'agriculture de son propre pays, a eu une vision quelque peu simpliste du problème agricole khmer. Il ne s'est pas rendu compte que la plaine inondable et le vaste marais du Cambodge fonctionnaient topographiquement comme une barrière contre les Vietnamiens.⁹² Avant le grand soulèvement cambodgien de 1840 et l'intervention militaire des Siamois, en 1838 et 1839, Minh Mệnh et les responsables de la Cité de Trần Tây ont toujours cherché une politique agricole qui aurait pu être adaptée aux conditions particulières du Cambodge, mais n'y sont pas parvenus.⁹³ En effet, la méconnaissance des techniques de contrôle des inondations (différentes de la construction traditionnelle des digues du Nord du Vietnam) a beaucoup entravé les progressions des Nguyễn,⁹⁴ les conduisant indirectement à échouer à gouverner le Cambodge.

CONCLUSION

Entre le XVII^e et le XIX^e siècle, les conséquences de l'expansionnisme sur le royaume khmer sont considérables. Non seulement le Cambodge a perdu définitivement le contrôle de la région du Bas-Mékong – cette situation se maintient jusqu'à nos jours – mais sa grande partie orientale a également été directement annexée par Hué pendant une période. Durant la période de l'ancienne principauté des Nguyễn, la priorité était d'assurer leur survie et de se développer le plus rapidement possible. Aussi ont-ils entrepris de grignoter progressivement le territoire cambodgien, bien que cela soit théoriquement interdit par le principe des relations tributaires. La lutte chaotique pour le pouvoir au sein de la famille royale cambodgienne a également offert une grande opportunité aux Nguyễn.

Après l'établissement de la dynastie en 1802, les Nguyễn ont décrit les relations entre l'ancienne principauté des Nguyễn et le Cambodge aux XVII^e et XVIII^e siècles comme s'il s'agissait de relations tributaires

chinois classiques. Cependant, faute d'archives impériales, les mandarins et les ministres n'ont pu que reconstruire le cours des événements à l'aide de l'histoire et des légendes de la « marche vers le Sud » du Vietnam. Aussi les éléments rituels et idées confucéennes essentielles ont été largement passés sous silence dans l'historiographie impériale. Il y a d'ailleurs des incohérences : alors que Hué souligne sans cesse que le Cambodge s'acquittait périodiquement du tribut, les faits historiques évoqués par les lettrés montrent, au contraire, que ces relations tributaires ne correspondaient en aucun cas à l'équilibre idéal prôné par la vision chinoise. De plus, en réécrivant à leur avantage l'histoire des relations entre l'ancienne principauté des Nguyễn et le Cambodge aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Cour de Hué a construit une part de leur légitimité sur le grignotement même du territoire cambodgien, ce qui a conféré à cette expansion vers le Cambodge un bien-fondé. Bien que cette interprétation bouleverse fondamentalement les théories confucéennes sur la gestion des relations avec les pays voisins, cela a permis de lever certaines entraves idéologiques et de poursuivre l'annexion du Cambodge dans les années 1830.

Les Nguyễn ont eu beau présenter le royaume du Cambodge comme le plus important de ses pays vassaux et appliquer un protocole cérémonial très proche de celui de la Chine, ils n'ont pas cherché à reproduire le modèle sino-vietnamien des relations tributaires. En effet, la forte concurrence avec le Siam, ne leur a pas permis de rester en retrait comme a pu le faire la Chine avec le Vietnam et, plus largement, ses pays vassaux. Les Nguyễn ont accordé une attention excessive aux affaires internes du Cambodge, s'éloignant par là-même de la conception originelle confucéenne des relations tributaires.

Pendant la première moitié du règne de Gia Long, le monarque vietnamien semblait peu s'intéresser à assimiler les Khmers du Sud de l'Empire et à poursuivre son expansion territoriale. Cependant, le fait que l'armée vietnamienne ne se soit pas retirée au Vietnam immédiatement après avoir escorté Ang Chan II en 1813, a eu un impact profond sur les relations qu'ont eues les deux pays par la suite. La décision de Minh Mệnh d'annexer le Cambodge oriental en 1840 donne l'impression que, contrairement à son père, il n'était pas désireux de maintenir des relations tributaires du type chinois avec le Cambodge.⁹⁵ Cependant, l'idée d'une tendance expansionniste chez Minh Mệnh est tirée de la synthèse postérieure de ses politiques et ne peut être utilisée pour expliquer son comportement. En fait, ses motivations découlent de l'héritage politique de Gia Long. Avec l'introduction du concept de « l'état intermédiaire », cet

⁹² Philip Taylor, *The Khmer Lands of Vietnam: Environment, Cosmology, and Sovereignty*, Honolulu : University of Hawaii Press, 2014, p. 162-190.

⁹³ *DN TL*, part. « Chính biên đệ nhị kỷ », vol. 194, p. 34-35 ; vol. 198, p. 20-21 ; vol. 201, p. 4-5.

⁹⁴ Voir : « Vietnam at the Khmer frontier : boundary politics, 1802-1847 », p. 86.

⁹⁵ *Southern Vietnam under the Reign of Minh Mong (1820-1841)*, p. 133.

article montre qu'à partir de 1813, Hué et Phnom Penh semblent, chacun à sa manière, insatisfaits du statu quo, et pensent chacun avoir payé plus que l'autre le maintien de leurs relations. Or, tant du point de vue de la sécurité que de l'économie, Hué n'était pas disposé à revenir aux relations tributaires au sens classique du terme qui

avaient maintenu les deux pays relativement éloignés. Aussi, en voulant absolument s'emparer du Cambodge, les Nguyễn se sont embourbés dans un cercle vicieux. Ce n'est qu'en 1835, lorsque Ang Chan II meurt sans laisser d'héritier, que cette « machine infernale » s'est enfin arrêtée.